

Bulletin Municipal Officiel DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD



Les Cascades du Parc de Saint-Cloud, partie haute (détail)

(Cliché Club-Photo M.J.C. Saint-Cloud)



PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR-

90, bd de la République

605 - 53 - 15

R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 53-85

optique médicale



montures et verres correcteurs de toutes marques

J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD TEL. 605-42-11

GIRAUDET

TAILLEUR - COUTURIER

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970-00-29

CENTRE CHIRURGICAL

Val d'Or - Saint-Cloud

14 et 16, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — **Tél.**: **825 59-66** ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ avec la Sécurité Sociale et de nombreuses mutuelles (S.N.C.F., E.D.F., Gaz de France, Fédérations mutualistes de Seine et Seine-et-Oise, etc.)

"TAPIS ET MOQUETTES DE FRANCE"

ET "CENTRE FRANÇAIS DES TAPIS D'ORIENT"

- MOQUETTES d'Appartements, magasins et bureaux.
- COUVRE-SOL Revêtements plastiques ou textiles (dernyl, etc).
- TAPIS Tous les styles et Orients authentiques.

La Direction générale (Messieurs DERMAGNE, clodoaldiens), vous annoncent, sur les prix du circuit direct, UN ESCOMPTE SPÉCIAL "SAINT-CLOUD"...

9 bis, Bd. MONTPARNASSE (Suf. 68-00) - 6, Bd VOLTAIRE (Vol. 26-25)

11, PLACE MALESHERBES (Mal. 21-67)

PEINTURE - DÉCORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod

605-98-11

92 SAINT-CLOUD

REPRODUCTION RAPIDE DES CLÉS

Serrurerie A. CHARTIER

CLOTURES - TOUTES FERMETURES

2, rue des Tennerolles, SAINT-CLOUD

605-87-19

PHARMACIE DU VAL-D'OR

J. Sanguinetti, Pharmacien - 51 bis, rue du Val-d'Or - 605-99-83

Homéopathie - Allopathie - Analyses Dermo-biologie - Helena Rubinsten

HUGUAL

DÉCORATEUR

Sélection de tissus - Papiers peints Meubles - Sièges - Lampes - Bibelots

30, rue Royale SAINT-CLOUD

LUMIERES DE PARIS

LUSTRES **APPLIQUES** Tél.: 506-70-00

LAMPADAIRES

Style contemporain

96, boulevard Henri - Sellier, SURESNES



VOLKSWAGEN

AGENCE RÉGIONALE

76. BVD HENRI-SELLIER

506-46-59

SURESNES



MERCEDES-BENZ

INSTITUT PARAPACK

Traitement AMINCISSANT en exclusivité Beauté visage et corps

Irina MELIKOFF

124, bvd de la République (Bat. E) SAINT-CLOUD

408-75-28

DIPLOMÉE D'ÉTAT

G. LAURENS

160, Bd de la République — Résidence Beausoleil SAINT-CLOUD — Sur rendez-vous — Tél. : 408-78-29

VILLA HENRI Hôtel de Tourisme

RESTAURANT

MENUS - CARTE - RÉCEPTION

43, bvd de la République, St-CLOUD

605 - 40 - 50

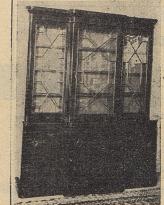
Pour tous vos déplacements SUR RENDEZ-VOUS

TAXI (VOITURE-TÉLÉPHONE), formez OBE. 88-00

Indiquez votre numéro de téléphone et demandez la voiture A. 16-67

A. VEYSSIÈRE, 66, rue Tahère, St-CLOUD

408-62-66



LERI

Antiquités

Meubles français et anglais XIXº Grand choix de Lampes Equipement et Abat-jour sur commande Restauration de Meubles anciens

94, boulev. Henri-Sellier **SURESNES** 506-33-89

Suzanne PERETOUT

RÉSIDENCE BEAUSOLEIL

Tél.: 408-62-73

Spécialiste du Postiche

160, Bd de la République - SAINT-CLOUD

AUTO-ÉCOLE BEAUSOLEIL

A. THUINET

Tous permis - Cours de code par projections Cours de perfectionnement

160, bd de la République, SAINT-CLOUD

ON PREND A DOMICILE

Tél.: 408-61-01 (l'après-midi)

TISANS

M. LABERCHE

Peinture - Décoration - Papier peint - Ravalement 67, rue Galliéni, 92 - BOULOGNE 408-45-52

Plomberie - Sanitaire - Chauffage au gaz - Installations - Réparations 7, rue Ed.-Detaille, 92 - BOULOGNE 408-05-86

Mme ABDOUCHELI

Ex-Docteur dentiste de la Faculté de médecine de Tiflis

Diplômée pour les soins esthétiques du visage et du corps par l'Ecole du docteur Pentoureau et l'Académie de soins esthétiques de Paris

102, bd de la République, SAINT-CLOUD - MOL. 44-28

SUR RENDEZ-VOUS

ENTREPRISE DE PEINTURE DECORATION - VITRERIE

Sté Andre VOISINE

19, rue du Calvaire, SAINT-CLOUD 605-69-58 2 bis, rue de l'Oasis, PUTEAUX 506-48-91 REVÊTEMENTS PLASTIQUES (Murs et Sol)

LEÇONS PARTICULIÈRES ET COURS

DESSIN. PEINTURE. MODELAGE.

Mme ROBIN, ancienne élève de l'Ecole des Beaux-Arts 102, boulev. de la République, ST-CLOUD 605-66-99

PARTICULIÈRES ET COURS LECONS "Guitare"

Annick ROBIN, Professeur de l'Ecole d'Art Martenot

102, Bd de la République - St-CLOUD - Pour rendez-vous MOL. 66-99

CONCESSIONNAIRE : Lip - Zodiac - Zenith - Eterna

HORLOGERIE - BIJOUTERIE JOAILLERIE - ORFÈVRERIE

ARGENT OR

René CHAPATTE Horloger spécialiste de Besancon

11, rue de l'Eglise, St-CLOUD Tél. : 825-30-50

Spécialités pour enfants

de la naissance à 16 ans

Toutes les bonnes marques de vêtements

papounet

11, rue de l'Église, 92 SAINT-CLOUD 605-94-22

Pour votre Pâtisserie. Lunchs, Cocktails, vos réceptions à domicile VOS

PATISSIER - TRAITEUR

Ancien Pâtissier de la Co Générale Transatlantique

5, rue Dailly, St-CLOUD **Tél.**: 605-40-01



PATISSERIE _ CONFISERIE SALON DE THE GLACES

Maison

SUCCESSEUR

42 RUE GOUNOD SAINT_CLOUD

605.54.0 CUISINE_LUNCHS

REPAS COMPLETS

LIBRAIRIE PAPETERIE

DÉPOT CENTRAL DE JOURNAUX ET PUBLICATIONS

LEURDEAU

16, rue Royale, St-CLOUD - Tél.: MOL. 43-47



PEDICURE MEDI

Colette LANG, Diplômée d'Etat

Place de la Paix (à droite de l'Eglise) SURESNES - Cité Jardins

Reçoit tous les jours sauf Lundi matin et Jeudi après-midi et sur rendez-vous de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.



Fleuriste Décorateur

60, boulevard de la République, SAINT-CLOUD Tél. MOL. 46-62 Adr. Télégr. BIHORELFLEURS

PHOTO - CINÉ - IDENTITÉ

J. COOLS, 70, rue Royale, SAINT-CLOUD Tél.: 605-51-49 (FACE A L'HOPITAL)

- AU BON VIEUX TEMPS

Antiquités JACK

VENTE - ACHAT - MEUBLES ANCIENS - COPIE D'ANCIENS

7, rue Dailly, SAINT-CLOUD - Tél.: 408-35-24

BULLETII

Direction-Administration:
MAIRIE DE SAINT-CLOUD



MUNICIPAL

OFFICIEL

Publication trimestrielle

LE PROBLÈME DU LOGEMENT

doit être traité à l'échelon national...

Voir dans ce numéro les lettres de M. le Maire à M. le Préfet des Hauts-de-Seine et à M. le Député de la circonscription.

tribune libre

LES COMMUNES DOIVENT-ELLES ENCORE EXISTER?

Il me paraît opportun de formuler ce titre sous une forme interrogative au moment où le gouvernement s'apprête à déposer un projet de loi devant l'Assemblée nationale traitant d'une réforme profonde des institutions communales.

Pour l'homme du XX° siècle, le mot de « commune » évoque immanquablement l'idée d'une entité administrative. Or, si cette évidente définition est exacte, il me paraît bon de rappeler que c'est cela et bien autre chose. Aussi faut-il en appeler aux rappels historiques car, là comme ailleurs, l'on ne peut jamais séparer le présent du passé et préparer l'avenir en l'ignorant.

(Suite au verso).

A propos d'un récent Congrès :

L'HOMME SAURA-T-IL MAITRISER SON DESTIN EN REGION PARISIENNE?

C'est le titre du dialogue provoqué par les dirigeants de l'Action Sociale de Seine-et-Oise lors de la passionnante réunion qui s'est tenue à Versailles le dimanche 8 octobre dernier, entre Mgr. Delarue, Evêque de Nanterre, et M. P. Delouvrier, Préfet de la Région Parisienne.

Ce dialogue, admirablement dirigé par M. Jean **Boissonnat**, a permis à la très nombreuse assistance de se rendre compte de la complexité du problème soulevé.

A mon avis, il n'a pas été répondu à la question : mais on peut craindre, après les explications données, que, tant sur le plan religieux que sur le plan civil, ceux qui ont en mains les destinées de la Région Parisienne ne puissent pas maîtriser le destin de l'homme : ceci, parce qu'ils affectent à d'autres priorités les moyens financiers mis à leur disposition.

(Suite page 3).

VOUS TROUVEREZ EN OUTRE DANS CE NUMERO: Un quart de siècle de vie municipale (suite). — L'enfant à l'Ecole maternelle. — Saint-Cloud à votre service (compléments et rectificatifs). — Nos comptes rendus de la vie dans notre commune. — Les Associations et Sociétés et nos rubriques habituelles.

La civilisation romaine, exemplaire sur tant de points, admettait un gouvernement municipal et naturellement les effets de la « pax romana » avaient été profitables en ce domaine, surtout aux régions méridionales de notre pays. Puis après la décadence de l'empire romain, la situation avait tellement changé que cette organisation s'était mutilée jusqu'à disparaître pour être remplacée par la seigneurie qui s'étendait sur les bourgs et les villages. Il faut attendre l'affaiblissement de la féodalité à la suite des Croisades pour que l'on retrouve un mouvement, mercantile d'ailleurs, qui aboutira à ressusciter une certaine forme d'administration des habitants d'une localité par eux-mêmes ou par des représentants.

Les seigneurs ont besoin d'argent, de beaucoup d'argent pendant ces luttes pour la chrétienté qui durent du XIe au XIIIe siècles et les dîmes, tailles et corvées ne peuvent suffire à alimenter le trésor seianeurial pour d'aussi coûteuses entreprises. Aussi vendent-ils aux marchands les charges ou parties des charges qui concernent la vie des habitants dont ils sont, ne l'oublions pas, les naturels protecteurs et justiciers. Il semble que le mouvement ait été surtout sensible dans les Flandres, dans la vallée rhénane et le nord de la France; en somme, dans les pays où l'enrichissement de ceux que l'on devait appeler les bourgeois avait été rapide. Et ces bourgeois devenus échevins prennent de plus en plus conscience de leur importance et se groupent et groupent autour d'eux les habitants pour imposer de nouvelles concessions au seigneur qui, s'il n'a pas été au début mécontent de se débarrasser avec profit de l'administration du bourg, n'a plus assez de pouvoir pour s'opposer aux revendications et le mouvement s'accusera surtout au XIIe siècle. Il ne s'agit donc aucunement d'un mouvement de révolte populaire, mais d'un transfert de statut de l'autorité seigneuriale à des autorités nouvelles qui se caractérisent par le serment d'assistance mutuelle que prêtent les bourgeois. Sous cette forme d'association, la commune jouit d'une personnalité de droit public qui est représentée par une assemblée permanente dont les membres sont tous bourgeois ayant à leur tête un mayeur chargé de l'expédition des affaires courantes. La ville dispose bientôt d'un domaine et de ressources qui lui sont propres et même pourra recevoir une autonomie complète comme l'obtiendront les villes de consulat du Midi.

Hélas pas plus que les seigneurs, les bourgeois savent rester dans les limites d'une sage et prudente administration et le peuple est bientôt accablé de taxes qui se superposent aux tailles et aux dîmes et l'idée de commune devient exécrée à un point tel que des délégations se forment un peu partout pour demander au roi d'être administré directement par ses représentants.

Il y a eu mutation du pouvoir féodal effondré au pouvoir royal naissant en tant que puissance réelle et le roi, par son prévôt, ses baillis et ses sénéchaux, deviendra le véritable et seul maître de toutes les communautés de son royaume. Il laissera d'ailleurs le plus souvent subsister une autonomie assez large et ce n'est qu'au temps de la monarchie absolue qu'un édit de 1692 institue la vénalité des charges d'éche-

vins et que les villes ne sont plus administrées mais pillées légalement; si bien que les intendants sont le plus souvent obligés d'agir directement. Aussi fautil bien avouer que l'autonomie communale n'a jamais existé au sens que nous lui donnons et que c'est une notion découlant des idées libérales du XIXº siècle. Alors commence vraiment la dualité entre le système centralisateur imposé par Napoléon, et les collectivités locales qui prennent conscience de leurs missions. Peu à peu, elles deviendront les véritables cellules de base de la vie publique et s'épanouiront sous la IIIe République par la promulgation de la loi du 5 avril 1884, l'une des plus parfaites des lois qui aient été votées, à cela près que, Paris excepté pour des raisons politiques, toutes les communes de France étaient administrées de la même manière. Dès lors, un statut d'équilibre entre les libertés d'administration interne obtenues et l'indispensable surveillance du pouvoir central, n'a jamais été recherché de bonne foi : l'Etat s'arrogeant des droits de plus en plus autocratiques et les communes voyant se dissoudre par des artifices administratifs, d'ordre financier surtout, leur liberté de gestion dont elles ne devraient rendre compte par la voix de leurs élus qu'aux seuls habitants à la fois citoyens et contribuables.

Il faut donc souhaiter que le projet important qui doit prévoir l'indispensable regroupement des villes en communautés urbaines et des villages en communautés rurales, règle avant tout et sans passion le problème capital des rapports entre l'Etat et ces nouvelles collectivités, rapports non de forces mais de mise en harmonie d'efforts qui tendent à promouvoir l'équipement national pour que tous les Français bénéficient des progrès de la seconde révolution industrielle.

Sous cette forme nouvelle, avec des franchises et des responsabilités accrues, il est hors de doute que les communes doivent encore exister car elles demeurent le creuset où se fond la démocratie véritable, celle où le citoyen connaît celui qu'il a élu et peut avoir avec lui ces irremplaçables contacts humains si fructueux pour la connaissance des autres et de soi-même.

André MARIE Secrétaire général de la Ville de Saint-Cloud.

L'Homme saura-t-il maîtriser son destin en région parisienne ? (suite de la page 1)

On ne peut traiter du problème de la Région Parisienne en l'isolant du problème général de l'aménagement du territoire français : c'est en sous-estimer l'importance.

La France est actuellement divisée en deux régions : la Région Parisienne... et le reste!

Après les élections cantonales, sont apparues dans toutes les régions agricoles de France des manifestations d'agriculteurs mécontents. Les Conseils Généraux de province n'ont pas non plus été satisfaits du résultat de leurs élections qui se sont déroulées dans l'indifférence générale.

Qu'a-t-on besoin à Paris de ces sous-développés qu'il faut toujours subventionner et qui n'apportent rien à la prospérité générale? Telle est l'optique du technocrate parisien...

3

S

« Que ne vous êtes-vous occupés de vous-« mêmes ? » dit Paris à la Province. La Région est « dépassée. Nous centralisons ; nous sommes au XX° « siècle. — Et, si la Province répond : « Je veux « m'occuper de moi-même! », Paris répond : « C'est « intolérable! Cet esprit régionaliste est désuet. Tout « cela est passé de mode. Centralisons. Faisons « marcher les ordinateurs et tout ira mieux! »

(Réf. **Tant qu'il fait jour,** 14, rue du Cherche-Midi. Editorial du n° 87).

En conclusion, Paris dit à la Province: « Disparaissez! » Et c'est ainsi que le Super-Préfet de la Région Parisienne envisage avec sérénité une région parisienne de près de 20 millions d'habitants pour l'an 2000!

Avec ses 12 millions actuels, le rythme des travaux n'atteint pas celui des travaux de nos arrière-grands-parents qui ont construit le chemin de fer; ni celui de nos grands-parents qui ont fait le métro. Nous assistons à l'embolie générale, à la cristallisation de tout trafic qui, M. **Delouvrier** l'a souligné, retire aux individus toute espèce de liberté puisqu'ils n'ont ni la possibilité de choisir leur lieu de résidence, ni celle de choisir leur lieu de travail.

Le style de la réunion interdisait toute intervention qui n'eût d'ailleurs apporté que confusion dans le débat. C'est pourquoi, auditeur attentif, je confie à ce journal les réflexions que m'a inspirées cette joute oratoire.

Si j'avais pu interrompre le Préfet de la Région Parisienne, je n'aurais pas manqué de lui demander ce qu'il pensait de l'aménagement général du territoire; car c'est là le nœud de la question.

La campagne française se vide : dans une proportion insuffisante au profit des grandes villes ; et dans une proportion exagérée au profit de la région parisienne. C'est ce mouvement qu'il faut modifier.

Et c'est pourquoi je réponds en ce moment par la négative à la question objet de cette réunion.

Une solution mauvaise, imposée par l'Etat, aurait des répercussions désastreuses sur le plan humain. Tant il est vrai qu'à l'échelon le plus élevé, les problèmes politiques et économiques sont soumis à l'idée que l'on se fait de l'homme, à la volonté qu'auront, ou n'auront pas, les dirigeants de respecter sa dignité et d'accepter la loi naturelle.

Tendre vers un dénouement satisfaisant pour le destin de l'homme signifie un changement radical dans la conception de l'aménagement du territoire et la nécessité de constituer en France un minimum de cinq ou six grandes métropoles régionales, judicieusement choisies, vers lesquels certains Ministères devront éclater, de les doter d'aérodromes ultramodernes, de les relier entre elles par des autoroutes rapidement construites. Il faudrait que, dans chacune de ces métropoles, des centres culturels, des opéras, des musées fussent installés, des universités autonomes fussent développées; qu'en un mot, Paris se dessaisisse d'une partie de son prestige au profit de ces métropoles régionales qui devraient atteindre chacune de 2 à 5 millions d'habitants.

Nous ne prenons pas ce chemin! Et il est peut-être

regrettable que ce dialogue n'ait pu être élevé au plan national; et que la Région Parisienne n'ait pas été traitée dans ce contexte.

Sur le plan religieux, Mgr. Delarue, Evêque de Nanterre, n'a pas manqué de souligner l'importance sur-

humaine de la tâche qui lui incombe.

A lui, un autre problème se pose : comment faire vivre une paroisse alors que les Parisiens et les banlieusards, presque tous motorisés, fuient la paroisse le dimanche, prennent des vacances de plus en plus fréquentes et longues, interrompant la vie paroissiale, isolant l'individu de son milieu naturel? C'est là un problème entièrement nouveau qui modifie les mœurs autant que les habitudes et qui fait changer l'individu de mentalité en le coupant radicalement de tout le passé familial et de toutes les habitudes ancestrales : jamais l'individu n'a été plus seul sur la terre que perdu dans cette foule...!

Les maisons de week-end qui s'agglomèrent dans les environs de nos villes arriveront-elles à donner aux petites communes qui les accueillent un nouveau climat? Faudra-t-il instituer des « prêtres de week-end » qui, suivant la migration de leurs paroissiens, les accompagneront vers leurs demeures de loisirs?

Il résulte des pensées qui précèdent qu'un immense effort doit être fait pour « mettre en ordre » la Région Parisienne; et aussi pour promouvoir la décentralisation.

La conclusion s'impose: il faut une meilleure entente entre le « Super-Préfet » de la Région Parisienne et le Délégué à l'aménagement du territoire. Il faut qu'ils se complètent et se fassent l'écho d'une Assemblée Régionale élue, véritable corps intermédiaire entre eux-mêmes et la population. Il faut que cesse le déménagement du territoire au profit de Paris.

Puissent aussi ceux qui ont en charge la destinée spirituelle de l'homme savoir faire entendre leur voix, par-dessus les remous de l'actualité!

Francis CHAVETON

Maire de Saint-Cloud,

Vice-Président du Conseil Général

des Hauts-de-Seine.

Un quart de siècle de vie municipale 1940-1965 (suite)

Après une interruption de quelques mois au cours desquels, en raison des élections qui ont eu lieu, nous n'avons voulu publier aucune ligne qui puisse, si peu que ce soit, sembler vouloir réchauffer d'anciennes querelles en temps inopportun, nous reprenons pour quelques numéros, avec l'intention d'en terminer, l'évocation de cette période de la Libération, des dangers mortels qu'à courus notre Ville et des événements presque inimaginables qui la marquèrent.

Nous devons à l'amitié de M. Michel SALLES. ancien Maire, qui a vécu toute cette période en assumant les plus lourdes responsabilités, la faveur d'offrir à nos lecteurs la primeur d'un récit objectif, sans passion, véritable "reflet de l'histoire" rédigé non à l'aide de souvenirs plus ou moins déformés par le temps, mais à l'aide de notes indiscutables, prises au jour le jour, au fil des événements eux-mêmes. Il s'agit d'un travail important dont nous ne ferons, dans ce numéro déjà très chargé, qu'amorcer la publication. Nul doute que jamais "la suite au prochain numéro" ne soit attendue avec plus d'impatience que dans le cas présent...

PROLOGUE

Lors du Conseil Municipal de Saint-Cloud tenu le 25 août 1944, je fais part à Messieurs Fonty et Lépargneur, mes collègues, des différentes péripéties qui se sont déroulées au cours des jours précédents...

« Etant donnée l'importance des événements, me disent ces Messieurs, vous devriez prendre quelques notes. Votre mémoire pouvant s'altérer, il serait bon que, pour l'histoire de la Ville, il restât quelque trace de ces événements qui furent, à certains moment, tragiques. »

C'est donc sur leurs conseils que je réunis les

notes qui suivent...

Vendredi 18 août 1944

Le 11 août, mon Adjoint, M. Fonty, m'avait dit devant son collègue, M. Lepeltier, que, d'après son ami, M. Pinget, habitant 6, rue Crillon, M. Winkler, ingénieur, son voisin habitant 4 même rue, conseillait de faire une démarche auprès du Feldkommandant de Saint-Cloud en vue d'éviter des « complications » lors du départ éventuel des troupes allemandes.

Je ne connaissais pas M. Winkler. Une rapide enquête le donnait comme une personnalité alsacienne appartenant à l'industrie minière et chargée de certaines relations avec les autorités d'occupation.

Je n'avais vu le Feldkommandant qu'une fois, à Versailles, à une réunion organisée par la Préfecture; mais je connaissais son interprète officiel, le Docteur Kerber, avec qui je pris aussitôt contact.

Je viens d'avoir ce jour, à la Mairie, la visite de M. Sivrais, demeurant rue Gounod, qui me fait part d'une conversation qu'il a eue avec M. Winkler. Celuici offre d'intervenir auprès d'un officier de la Feld-kommandantur pour appuyer les démarches déjà entreprise par le Dr, Kerber auprès du Feldkommandant en vue d'éviter l'explosion dans le tunnel de l'autoroute de l'Ouest des munitions entreposées par la Kriegsmarine.

Je décide alors de voir M. **Winkler** comme me le propose M. **Sivrais** et invite mes Adjoints à assister à l'entrevue.

Dès son arrivée à la Mairie, M. Winkler nous déclare qu'il est Alsacien, que son père a fait la guerre de 1870/1871 dans l'armée française et que lui-même a fait les guerres de 1914 et de 1939 comme officier français. Il confirme son offre d'intervention. Connaissant un officier de la Feldkommandantur, il propose d'entrer en relation avec ce dernier pour le compte de la Mairie de Saint-Cloud. Je charge donc M. Winkler de la liaison entre cet officier et le Maire de Saint-Cloud pour discuter ad referendum les intérêts de la ville en ce qui concerne la question du tunnel, restant moi-même toujours en contact avec le Dr. Kerber.

Cela implique que je me tienne en rapport constant avec M. Winkler. Ce dernier me confirme ce que venait de m'apprendre le Dr. Kerber, à savoir que dans le cas le plus défavorable où la Kommandantur déciderait de faire sauter le tunnel, il est fort probable que je serais prévenu trois heures auparavant, afin de pouvoir à mon tour prévenir la population et prendre toutes dispositions en conséquence.

M. Winkler pense cependant qu'il serait possible d'obtenir une autre solution : si la Mairie pouvait four-

nir la main-d'œuvre et les moyens de transport pour permettre l'évacuation des fûts d'explosifs (environ 20 tonnes) hors du tunnel, il serait possible que la Feldkommandantur autorisât l'opération, les poudres devant être, soit noyées dans la Seine, soit réparties en petits lots dans le Parc où on les ferait fuser par faibles quantités, c'est-à-dire sans danger pour la Ville.

J'informe M. Winkler qu'il peut intervenir dans ce sens auprès de la Feldkommandantur et que je prendrai toutes disposiitons quant à la main-d'œuvre et au transport.

M. Winkler me dit alors qu'il est très bien placé pour la question de transport et qu'il s'en charge...; que je m'occupe seulement d'avoir la main-d'œuvre nécessaire.

Michel SALLES Ancien Maire.

(A suivre)

Vingt-trois ans après ses actes d'héroïsme : Le Docteur Kerber est enfin décoré!

La Fédération Nationale des Combattants volontaires et de la Résistance apprend par un courrier venant de Vienne (Autriche) qu'un bienfaiteur de notre département vient, après de nombreuses propositions, d'être décoré de la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il s'agit du Docteur Roger **Kerber**, officier interprète de la Feldkommandantur de Seine-et-Oise, qui a sauvé de nombreuses vies humaines dans notre département par son action courageuse en intervenant auprès des officiers supérieurs allemands et notamment du Feldkommandant.

C'est à lui que nous devons que le tunnel de Saint-Cloud n'ait pas sauté au moment de la retraite allemande, ce qui a évité la destruction de l'institut Pasteur et des villes de Saint-Cloud et de Boulogne-Billancourt, le tunnel étant bourré d'explosifs.

C'est à lui que nous devons le rapatriement de nombreux prisonniers de guerre, de déportés du S.T.O. ainsi que la non-arrestation de résistants recherchés par la Gestapo.

Les services exceptionnels rendus par le Docteur Kerber à nos concitoyens sont innombrables.

Que ce ruban rouge qu'il vient de recevoir soit pour lui un gage de reconnaissance et de remerciements de tous ses camarades résistants français, fiers d'avoir compté dans leurs rangs un homme tel que Roger Kerber dont, pour juger l'attitude, il ne faut pas oublier qu'il est né à **Dijon**, de mère française, qu'il fut incorporé de force dans l'armée allemande parce que professeur de Français à **Vienne** : il a donc bien servi sa patrie de cœur.

Ses nombreux amis clodoaldiens « qui n'oublient pas » s'associent profondément à cette joie et l'assurent, par la voie du Bulletin, de leurs respectueuses félicitations à l'occasion de cette distinction qui, bien que tardivement décernée, n'est cependant qu'un acte de simple justice.

Le problème du logement doit être traité à l'échelon national

La question du logement à SAINT-CLOUD a été notre constante préoccupation et c'est pour mieux la résoudre que le Maire avait sollicité les suffrages de ses concitoyens aux élections législatives.

Il ne faut pas oublier en effet que la question du logement est une question d'ordre national et non pas

une question d'ordre communal.

S

S

a

S

е

S

s

n

C'est dans cet esprit que la Municipalité a demandé à M. le Maire d'écrire à M. le Préfet des Hauts-de-Seine et à M. Jacques BAUMEL, Député de notre circonscription, les lettres que nous reproduisons ci-dessous et qui posent bien le problème.

Saint-Cloud, le 19 juin 1967.

à Monsieur J. BAUMEL Député des Hauts-de-Seine.

Monsieur le Député,

Je-me permets de revenir sur notre trop courte conversation de ces jours derniers, relative à la question si importante du logement.

Vous vous souvenez certainement d'une réunion à la mairie de SAINT-CLOUD, à laquelle vous nous aviez fait l'honneur de participer en présence de M. Hacène, Directeur du Cabinet de M. le Préfet des Hauts-de-Seine?

A la suite de cette réunion où le problème du logement avait été évoqué, j'ai été amené à lui adresser, le 28 avril dernier, une lettre dont je vous envoie cijoint la copie et qui paraît faire le point de la situation.

Depuis bien des années, nous avons essayé de résoudre les cas les plus urgents de nos prioritaires. Comme dans toute ville fortement urbanisée, nous avons fait de notre mieux mais la cherté des terrains et le plafonnement des prix de construction « toutes dépenses confondues » du secteur H.L.M., font que nous aboutissons à une impasse.

Certes, on pourrait songer, pour tourner la difficulté, à exproprier certaines zones partiellement construites et mettre à la charge de la ville de SAINT-CLOUD, l'achat des terrains nécessaires. Mais, dans ce cas, l'étude que nous avons conduite nous montre que pour chaque logement social, la seule part foncière reviendrait pour nos contribuables à 30.000 F (soit 3.000.000 d'anciens francs) sans aucune possibilité de récupération. Ce qui reviendrait, au cas où nous pourrions résoudre de cette manière le seul problème des prioritaires de SAINT-CLOUD, à envisager une dépense de 1.500.000.000 à 2 milliards d'anciens francs, soit deux fois notre budget annuel. Encore faudrait-il que nous puissions emprunter de telles sommes alors que la Caisse des Dépôts nous est pratiquement fermée.

La ville de PARIS et le département de la Seine se sont trouvés devant les mêmes problèmes et pour les résoudre, ces collectivités ainsi que les Districts, ont dirigé l'Office Départemental d'H.L.M. vers des ensembles situés dans le Val d'Oise. C'est ainsi que cet organisme, dont la vocation territoriale était cependant limitée, va construire 2.400 logements à MONTI-GNY-LES-CORMEILLES pour les prioritaires de la Seine.

Ce simple exemple démontre parfaitement bien que la question n'est plus du ressort d'un territoire communal, fût-il à l'échelle de PARIS et à plus forte raison de SAINT-CLOUD; et que c'est à l'échelon national que doit être traité « le problème » du logement. En nous adressant par lettre ci-jointe à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine, nous avons précisé les seules possibilités qui nous étaient offertes.

Pour construire des logements sociaux, nous nous sommes assurés le concours de plusieurs organismes d'H.L.M. et nous avons créé une Société d'Economie Mixte de Construction. Mais encore faut-il que ceux-ci puissent disposer de terrains équipés aux conditions compatibles avec le respect des prix-plafonds.

Pour nous résumer, la ville de SAINT-CLOUD est prête à faire dans ce domaine l'effort nécessaire et c'est pourquoi je vous saurais personnellement gré d'intervenir auprès de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine pour que, suivant ainsi la route déjà tracée par son collègue de la Seine, toutes les possibilités quelles qu'elles soient, dont il est question dans ma lettre du 28 avril 1967, soient portées à ma connaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire.

e of eate on Detallehuce

Saint-Cloud, le 28 avril 1967.

A l'attention de M. HACENE, Directeur du Cabinet, à Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine.

Monsieur le Préfet,

Au cours de la séance de travail à laquelle vous nous avez fait l'honneur d'assister le mercredi 26 avril, en notre mairie, nous avons étudié le problème posé par le relogement des locataires d'immeubles privés menaçant ruine.

Nous avons pu vous assurer que les mesures de sécurité, dont nous avons pris l'initiative, nous permettront de reporter à quelques semaines l'urgence d'une solution définitive; mais en même temps, nous avons tous reconnu que cette solution ne pouvait intervenir à la seule échelle de notre localité, compte tenu à la fois de son exiguïté et du manque de terrains libres susceptibles d'être réservés à des constructions du type H.L.M., voire même P.S.R.

Certes, il est toujours possible d'avoir recours au District de la Région Parisienne et peut-être au fichier des mal-logés. C'est pourquoi nous vous serions très obligés d'intervenir dans ce sens auprès de ces organismes régionaux. Nous pouvons malheureusement douter qu'une décision puisse être trouvée dans cette voie. C'est la raison pour laquelle nous vous avons proposé, et vous avez accepté qu'un effort de construction, auquel nous pourrions participer par la voie des garanties d'emprunts, soit effectué dans le cadre plus large de votre département.

A cet effet, nous vous serions également obligés de bien vouloir nous indiquer des terrains qui seraient effectivement à vendre ou dépendant des possibilités que les collectivités départementales auraient pu dégager pour que nous puissions, dans un laps de temps

aussi court que possible, faire construire par une société d'H.L.M. qui nous apporterait tout le concours financier nécessaire, les logements dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute consdiération.

Le Maire.

Premiers pas dans la vie collective:

L'enfant à l'école maternelle

((Nous commençons ici la publication d'une série d'articles qui nous ont aimablement été adressés par Mme Gisèle CALMY, Inspectrice départementale des Ecoles Maternelles. Nos lecteurs apprécieront l'objectivité des pages qui suivent et leur pertinence totale).

Les jeux éducatifs à l'école maternelle

Que fait votre petite fille à l'école maternelle?
 Elle joue!

Oui, c'est vrai. Si elle a moins de 4 ans, elle joue souvent, et si elle a plus de 4 ans, elle joue encore.

Les écoles maternelles bien équipées — et comme on souhaiterait qu'elles le soient toutes, ainsi que les classes enfantines des villages! — possèdent de nombreux jeux, dits « éducatifs » à très juste titre, car le jeu est éducatif.

Le matériel et les jouets sont présents dans les classes pour permettre aux enfants, à chaque enfant. de faire seul ou sous la direction de son éducatrice. de multiples expériences que le milieu familial ne permet pas, ou ne permet que rarement ou ne permet que sous l'angle de la « sottise ». La maison familiale n'est pas installée pour que, sans dégât, la fille puisse faire la lessive de sa poupée, à sa hauteur, avec toute l'eau répandue que cela suppose. Le très jeune enfant ne peut pas, sans irriter sa mère, vider et répandre sa réserve de boutons d'une boîte dans l'autre pendant un long moment. La maman ne peut pas tolérer que son petit garçon se traîne toute la soirée sur le carrelage d'une cuisine pour faire évoluer ses petites autos. Les mères qui sont de vraies éducatrices voient le danger, le risque de saleté, craignent le bruit, le désordre et limitent les expériences enfantines. Les mères qui ne sont pas des éducatrices laissent faire en toute licence et ne remplissent pas mieux leur rôle. L'école maternelle prévoit la liberté des jeux, de telle sorte qu'ils soient éducatifs.

En quoi sont éducatifs les jeux de l'école maternelle?

Des exemples précis répondront à cette question. Quand un enfant préfère jouer avec l'ours en peluche de nylon plutôt qu'avec le vieil ours en peluche de coton, il fait l'expérience de ce qui est soyeux, doux, chatoyant, en comparaison avec ce qui est terne, rêche et mat. Si l'éducatrice est là pour lui demander les raisons de son choix, l'enfant à travers le jeu de l'ours, fait son éducation verbale et sensorielle dans d'excellentes conditions affectives.

Quand une petite fille joue à la poupée, enfile les jupes, boutonne les manteaux, noue les tabliers, emplit le biberon, borde les couvertures d'un petit lit,

elle fait son éducation motrice et manuelle. Il en est de même lors du bercement rythmé du baigneur et aussi quand elle aligne le couvert sur la table de dînette. Justesse du geste, répétitions utiles, dosage de l'effort, vitesse d'exécution, tout cela s'affirme progressivement, librement ou sur l'incitation de l'institutrice.

Lorsqu'un petit maladroit parvient à dominer la difficulté qui consiste à enfiler des perles sur un fil, il est amené ensuite à choisir ses perles pour prévoir des alternances de couleurs, des séries harmonieuses, des oppositions de formes. De même pour les jeux de mosaïque, de laçage, il fait, à la faveur des expériences individuelles, des expériences esthétiques.

Et, malgré les apparences, des expériences intellectuelles fructueuses sont faites lors de tous les jeux éducatifs. L'enfant qui « fait semblant » de tourner une bouillie dans une casserole de dînette, forme en lui-même cette notion de cercle qu'il retrouvera dans la lettre « o » des exercices de lecture et d'écriture ultérieurs.

L'enfant qui trie des images pour prouver qu'il a reconnu des similitudes, se donne à lui-même une méthode d'observation qui lui servira dans tous les exercices scolaires futurs.

Trouver le boulon de bois qui va sur l'écrou est une preuve de coup d'œil et de jugement. N'y pas parvenir prouve que l'enfant doit jouer encore long-temps avec ce matériel simple avant qu'on lui demande d'exercer son jugement sur des problèmes plus abstraits.

Par ailleurs, les conflits qui naissent entre enfants à propos de la propriété temporaire des jeux sont eux aussi formateurs. L'enfant ne se situe correctement dans le monde extérieur que lorsqu'il parvient à une maîtrise correcte des pronoms, que lorsqu'il différencie dans son langage je, tu (l'interlocuteur) et il ou ils (les autres ou le monde extérieur). Se disputer le wagon d'un petit train, reprendre un cube que l'autre vous a pris, donner la moitié de ses perles à qui n'en a pas, sont autant d'occasions de prise de conscience de soi et de socialisation.

Mesurer ses forces, son habileté, sur le matériel éducatif, c'est avoir l'occasion de sentir sa puissance, donc de s'affirmer, et ses impuissances, donc de tolérer et bientôt de solliciter l'aide adulte. Dire à 4 ans : « noue, toi, maîtresse, s'il te plaît », c'est admettre la valeur de l'aide adulte, c'est encore une étape de la socialisation du futur écolier.

Oui, à l'école maternelle, on joue avec des jeux éducatifs. Mais on joue à travailler et on travaille à jouer, pour être bientôt capable de travailler tout court.

A l'école maternelle, les jeux et les jouets sont aussi indispensables que les livres à l'école primaire et les laboratoires dans l'enseignement supérieur. Ils ne sont pas destinés à occuper les petits enfants pour les tenir sages (ils y parviennent de surcroît), mais à commencer dans de bonnes conditions leur formation générale.

G. CALMY
Inspectrice départementale
de l'Education Nationale.

(A suivre).

st

et

e

e

e

3-

il

ir

1-

i-

S

e

a

e

t

S

S

S

it

it

t

e

à

e

e

t

à

se

La traditionnelle Cérémonie du Souvenir s'est déroulée en notre Ville à l'instigation du Comité d'Entente des Anciens Combattants et du Souvenir Français.

Après le dépôt des gerbes par les autorités au Monument aux Morts de la place de la Mairie, M. Marcel Savary, Président en exercice du Comité d'Entente des Anciens Combattants, en une vibrante allocution, évoqua le souvenir de ce 11 novembre d'il y a 49 ans, « date la plus marquante, la plus merveilleuse qu'aient connue plusieurs générations de vivants ». « Jour qui fut pour les anciens d'aujourd'hui non seulement l'exaltation d'une victoire mais aussi et surtout la fin de leurs longues souffrances ». « Notre présence ici, ajoute-t-il, est une affirmation solennelle de fidélité et de respect envers des camarades qui, malgré le temps, restent vivants dans nos mémoires, leur associant ceux de 39-45, d'Indochine et d'Algérie, sans oublier nos martyrs de la Déportation et ceux des jours sombres de l'occupation ». Et il conclut sur la nécessaire croisade en faveur de la paix, « croisade souvent décevante, toujours difficile mais qu'il faut poursuivre inlassablement car la survie de notre monde est en jeu. »

Au cimetière, ce fut le Souvenir Français qui invita au recueillement devant le carré militaire et les tombes des morts au champ d'honneur sans oublier les morts de la guerre franco-allemande de 1870.

M. Ville, Président du Souvenir Français, évoqua lui aussi « ce triomphe final succédant enfin à la grande retraite tout d'abord, au sursaut de la Marne, à la boue des tranchées, à l'interminable corps à corps à Verdun, à l'attente anxieuse! » — « Si l'amitié, l'amour ou la camaraderie fraternelle peuvent aider à supporter la douleur morale, le désespoir, les tourments de l'esprit et ceux du cœur, les chagrins violents ou profonds, la souffrance physique, elle, ne se partage pas: c'est un fardeau qu'on porte tout entier soi-même, une croix qui ne change jamais d'épaule, un tourment incommunicable, acte solitaire comme la naissance et la mort. » Puis il enchaîne : « Je pensais à tout cela l'autre jour, alors que se rassemblaient à VERDUN les survivants de la plus sanglante bataille de l'histoire, VERDUN, POMPE A SANG DU MONDE, ainsi que l'affirme l'inscription d'une médaille frappée par les Allemands, VERDUN dont les survivants semblaient entendre encore dans les intervalles des mugissements terrifiants du combat, la plainte des blessés et les hoquets des agonisants. A eux l'immortaltié, à nous le souvenir. Car que peut être l'immortalité si le souvenir s'efface? A-t-elle un sens ou ne serait-elle qu'une amère dérision?»

« La tâche du Souvenir Français est rude : conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ; veiller à l'entretien de leurs tombes ainsi qu'à celui des monuments élevés à leur gloire. Pour que je puisse continuer ma tâche, aidez-moi! »

Une vibrante "Marseillaise" chantée par les enfants sous la direction de M. Beguigné, termina la cérémonie au cours de laquelle d'ailleurs le « Souvenir Français » avait remis des décorations : à M. Chaveton, Maire, en reconnaissance de tous les services et les bienfaits rendus (médaille de bronze); à M. Armand

Tappe, porte-drapeau du Comité qui, malgré son âge, accomplit toujours consciencieusement la tâche qui lui est confiée (médaille de bronze); à M. Pierre Laure, conservateur du cimetière qui veille avec un dévouement absolu à l'entretien du Carré Militaire (médaille de bronze).

La médaille de vermeil avec bélière a été également attribuée à M. Fernand **Balloche**, excusé aujour-d'hui, architecte promoteur de la stèle du Carré Militaire et du futur monument « aux Morts restés dans les cimetières d'outre-mer ».

distinctions honorifiques

Notre Ami le Maître Charles **Oulmont** a été promu Officier du Mérite de la République Italienne, le 16 novembre 1967, pour « services rendus à la cause de la littérature italienne ».

Les insignes de cette décoration lui ont été remis dans les salons de l'Ambassade italienne à Paris. La ville de Saint-Cloud était représentée par M. Robert Hardouin, Conseiller Municipal, Président des Amis de Saint-Cloud.

Notre ami, M. Nicolas **Antonat**, Citoyen d'honneur de la Ville de **Saint-Cloud**, vient d'obtenir sa naturalisation et devient ainsi citoyen français.

Toutes nos félicitations les plus chaleureuses.

Ordre National du Mérite

Par décret paru au B.O. du 2 juillet, nº 151, M. Eugène Frotté, habituant actuellement Saint-Cloud, ancien maire de Pontivy (Morbihan), a été promu officier au titre du Ministère des Affaires Sociales, pour services civils et militaires.

Par même décret, M. Marcel Bouchet a été nommé chevalier pour services civils et militaires.

Mérite Agricole

Par arrêté en date du 22 juin 1967, M. Frédéric Hugot a été nommé Chevalier.

general des Fondundne Foud-Folle! Briange député de Boulogne M.

Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports

Par arrêté du 18 septembre 1967, M. Georges Maggi s'est vu décerner cette distinction.

Nos vives félicitations aux nouveaux promus ou décorés.

(Nous rappelons que le Bulletin est toujours disposé à faire état des distinctions flatteuses décernées à nos concitoyens. Nous serons reconnaissants aux bénéficiaires de vouloir bien nous en faire part pour éviter que, faute d'en avoir eu connaissance, nous les omettions).

En faveur des lépreux

Le Comité local intercantonal de Secours aux Lépreux avait organisé le 23 septembre dernier, avec la participation du Comité de Boulogne-Billancourt, une cérémonie à la Mairie de Saint-Cloud pour la remise à son Excellence M. l'Ambassadeur de Haute-Volta d'un chèque de 12.000 F et d'une voiture Renault 4 L destinés aux Services anti-lèpre de son pays.

M. l'Ambassadeur Guissou avait bien voulu assister à la cérémonie ainsi que M. Maïga, Conseiller

d'Ambassade.

adjoint représentant M. Agogué, et M. Vassal, maireadjoint; M. Thévenot, maire-adjoint de Garches représentant la Municipalité; M. Chochillon, président du Comité de Boulogne; MM. Jean Clément et Rollin, maires-adjoints de Saint-Cloud; M. Giraud, conseiller municipal.

M. René Renoux, président du Comité local intercantonal, après une émouvante allocution, remit à l'Ambassadeur de Haute-Volta les clés de la 4 L destinée au service des grandes endémies; puis M. Chochillon, président du Comité de Boulogne, remit le chèque de 12.000 F qui permettra d'équiper



(Cl. Sartony).

M. Chaveton, Maire de Saint-Cloud, accompagné de Madame Chaveton, accueillait dans le hall de l'Hôtel de Ville de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Raoul Follereau, Président de l'Ordre de la Charité, fondateur de la Journée mondiale des Lépreux; le médecin-général-inspecteur Richet, secrétaire général permanent de l'organisation de coordination pour la lutte contre les grandes endémies; M. Paul Graziani, chef de cabinet représentant M. Georges Gorse, ministre de l'Information; le colonel Journiac, chargé de mission, représentant le ministre de la Coopération; M. André Récipon, délégué général des Fondations Raoul-Follerau; M. Hubert Balanga, député de Boulogne; M. d'Ersu, maire-

quatre « circuits de soins » (vélomoteurs, médicaments, salaires des médecins) ainsi que le précise le Médecin-général **Richet**, fondateur de ces circuits, qui retrace rapidement l'œuvre et le travail de M. **Follereau**. Celui-ci tint à faire ressortir que ces dons offerts par beaucoup de braves gens anonymes étaient un gage d' « amour ». Il appartenait à l'Ambassadeur **Guissou** de conclure en déclarant que « grâce au Président Follereau et aux médecins, les lépreux peuvent se considérer dorénavant comme des hommes. Je prierai Dieu, conclut-il, pour que des hommes comme vous se donnent pour sauver d'autres hommes. »

Une réception à la Mairie mit fin à cette réconfortante cérémonie.

Saint-Cloud musical

Le précédent Bulletin avait annoncé l'organisation à Saint-Cloud de plusieurs grands concerts d'orchestre, habituellement réservés à Paris ou quelques très grandes villes et offerts désormais dans le cadre de la décentralisation artistique et culturelle, à des cités beaucoup plus modestes.

La première de ces manifestations a eu lieu sous la forme d'un concert spirituel dans notre église Stella Matutina aimablement prêtée à la Municipalité par le clergé paroissial pour cette soirée unique. Les mélomanes de Saint-Cloud mis en condition depuis plusieurs années par les efforts persévérants de l'Association des Amis de la Musique, ont répondu en foule et s'écrasaient au point qu'il fallu comprimer les choristes sur le podium où normalement se célè-

brent les offices et même... réduire le nombre des musiciens qui n'auraient pu trouver tous la place nécessaire!

Le Maire fit ressortir le caractère « spirituel » de cette musique priante qui est tout à fait à sa place dans un lieu de culte. Puis M. Nicoly, délégué général du Comité de Coordination et de Diffusion de la vie symphonique dans la région parisienne et Président Fondateur des Jeunesses Musicales, présenta les œuvres au programme en précisant l'esprit religieux : le Magnificat de Bach, le Requiem de Gabriel Fauré, les Fanfares liturgiques d'Henri Tomasi, toutes œuvres qui furent écoutées dans un recueillement impressionnant et très brillamment exécutées par l'Orchestre des Concerts Colonne et la Chorale des Jeunesses Musicales de France sous la direction vivante et précise du dynamique Louis Martini.

Une très grande soirée qui laisse bien augurer des prochains concerts annoncés: ceux de l'Association des Amis de Saint-Cloud et les deux autres qui s'inscrivent à la suite de celle-ci: qu'on note les dates du 20 février (Orchestre de Paris) et du 25 mars (Association des Concerts Pasdeloup). Ces deux manifestations auront lieu à la Salle des Fêtes Municipale.

La piscine municipale

La cérémonie de la pose de la première pierre de la future piscine municipale et ensemble sportif a eu lieu, comme chacun sait, le 16 septembre dernier.

Cet important ensemble sportif dont nous avons parlé maintes fois ici même, et qui comprendra outre



la piscine, un gymnase et des tennis avec tous les services auxiliaires, s'élèvera à l'angle de la rue du Mont-Valérien et de la rue de l'Aqueduc. Elle est actuellement à l'état de « fouille », d'ailleurs impressionnante. Mais peu à peu, la construction va s'élever; et l'avenir n'est plus maintenant très éloigné où nous pourrons nous réjouir de l'inauguration officielle de cette réalisation dont le lent cheminement a connu de nombreuses difficultés mais qui viendra bientôt compléter de si heureuse façon l'équipement sportif et scolaire de notre ville.

A l'Ecole Normale Supérieure Un stage C.E.S.R. « Langues de spécialité »

Un stage important de langues de spécialité vient de se dérouler à l'Ecole Normale de notre Ville, comprenant la présence de près de cent participants d'Europe et même du monde entier : Professeurs d'Universités, experts, membres du Conseil de l'Europe, observateurs, membres du C.R.E.D.I.F. et de la Coopération et personnalités de l'Administration centrale et du Ministère des Affaires Etrangères.

Nous nous devons de signaler ces importantes assises à l'issue desquelles une réception a été offerte par la Ville de Saint-Cloud, le 23 novembre, à laquelle participaient outre les Congressistes, les personnalités internationales de notre ville : le Directeur du B.I.P.M., le secrétaire général d'INTERPOL, le Directeur du Lycée Américain, le Directeur de l'Ecole Allemande.

Au Collège d'Enseignement Secondaire de Jeunes Filles (6 bis, rue Gounod)

Mademoiselle la Directrice du C.E.S. nous communique la liste ci-dessous du personnel enseignant dans cet établissement que nous sommes heureux de reproduire à l'intention des parents d'enfants fréquentant ou susceptibles de fréquenter le C.E.S. de notre ville.

Cette publication appelle d'ailleurs les remarques suivantes :

Notre C.E.S. doit être considéré comme particulièrement favorisé car, outre les certifiées, les maîtres auxiliaires possèdent soit une licence complète, soit des titres incontestables (Arts Décoratifs, Conservatoire, par exemple pour les Beaux-Arts); tous les professeurs possèdent au moins deux certificats de licence. Quant au C.E.G., les maîtres qui y professent ont pour la plupart plus que les titres requis pour cet ordre d'enseignement.

Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Directrice:

Mademoiselle CHEVALLIER, Licence Sc. Nat. Dipl. Et. Sup.

Sous-Directrice:

Madame RABOIN, Directrice de C.E.G.

Professeurs du Second Degré:

Mademoiselle DUBROCA, Professeur d'Education Physique.

Mademoiselle DUMAS, Professeur certifié, Lettres Modernes.

Madame KISSIAN, Professeur certifié, Anglais.

Mademoiselle LEMIRE, Professeur certifié, Lettres classiques.

Monsieur MILLERET, Maître auxiliaire, Musique.

Madame MONDOLONI, Professeur certifié, Lettres classiques.

Madame PINELLI, Professeur certifié, Anglais.

Madame PORRAS, Maîtresse auxiliaire, Espagnol (licence complète espagnole).

Madame QUEMARD, Maîtresse auxiliaire, Mathématiques.

Madame ROBERT, Professeur certifié, Allemand.

Madame ROQUES, Professeur certifié, Sciences Naturelles.

Mademoiselle SEGUI, Maîtresse auxiliaire, Travaux manuels éducatifs

Madame TOURTER, Professeur certifié, Histoire et Géographie.

Madame VERRET, Maîtresse auxiliaire de Dessin.

Professeurs de C.E.G.:

Mademoiselle DURIN, Mathématiques.

Madame EMERY, Professeur classes de Transition.

Madame FALZON, Professeur Lettres, Histoire, Géographie.

Mademoiselle FROMENT, Professeur Lettres Anglais.

Mademoiselle HOME, Professeur Sciences Naturelles, 3 cert. Licence.

Mademoiselle LASA, Professeur classes de Transition.

Mademoiselle NENA, Professeur Lettres, Histoire, Géographie, Licence Lettres.

Mademoiselle RENARD, Professeur Sciences - Mathématiques.

Mademoiselle SITTER, Professeur Lettres Anglais.

Saint-Cloud à votre service...

Compléments et rectificatif

C'était fatal... Nous nous sommes efforcés, dans notre dernier numéro, de réunir sur SAINT-CLOUD une masse de renseignements de tous ordres. Et il nous a échappé quelques oublis, quelques erreurs, ce qui est toujours malencontreux pour ceux qui en ont pâti : praticiens omis, faux numéros de téléphone. Quelques ennuis en ont découlé aussi pour les "usagers": nous nous excusons auprès des uns et des autres et publions, ci-dessous, les rectifications nécessaires.

Consultations à l'Hôpital de Saint-Cloud (omission) :

Ophtalmologie: Docteur BAILLIART, mardi, 9 h.

Médecins (omissions):

Mme le Docteur N. CARLI (pédiatre), 40, rue du Mont-Valérien - 408-66-56.

Docteur DEFRANOUX (pédiatre), 67, rue de Buzenval - 408-70-48.

Docteur PICAT (cardiologue), 115, boulevard de la République - 408-82-02.

(Rectification):

Docteur DENEUVILLE (ophtalmologiste), 33, rue des Tennerolles, dont le numéro de téléphone est bien: 605-56-79.

Chirurgiens-dentistes (omission):

Docteur WILLIOT, 23, rue du Mont-Valérien -408-68-46.

Pharmaciens (omission):

M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale - 605-42-11.

Kinésithérapeutes (omissions):

M. BROQUERIE (Diplôme d'Etat de Culture physique), 31, quai Carnot - 605-58-04.

Madame DAVANNE, 187, boulevard de la République - 408-86-45.

(Addition):

MIle Martine VIEL-LAUDRÉ (Rééducatrice I.M.C.), 175, boulevard de la République - 408-84-40.

Infirmières. — (On nous prie de préciser que toutes les infirmières sont nécessairement conventionnées près la Sécurité Sociale).

(Omissions):

Mme D. AUDOUX (Sage-femme, infirmière), 21, rue Bucourt - 408-73-33.

Mlle COLLINET (Sage-femme, infirmière), 6, rue de la Porte-Jaune - 605-59-86.

Mme C. MAHÉ, 12, avenue du Général-Leclerc -825-23-43.

Mme SOUSTIEL, 24, Parc de la Bérengère -408-69-60.

(Suppressions):

Mme COURTOIS, Mme MAIGNAN (n'exercent plus à Saint-Cloud).

(Rectification):

Mme LANG, pédicure médicale, infirmière, n'exerce pas 40, rue du Mont-Valérien, mais en son cabinet de Suresnes : 3, av. Gustave-Stresemann - 772-01-53.

Dans les ASSOCIATIONS

Philanthropiques, Sociales, Charitables, Religieuses,

A.C.G.F.: au lieu de Mme Ossude,

lire :

Mme Gabarra, 40, rue du Mont-Valérien.

Mme Viennot, 60, boulevard de la République.

Bien que la saison d'hiver soit commencée, les travaux continuent un peu partout sur le territoire de Saint-Cloud.

Les plus gênants sont, effectivement, ceux entrepris par des sociétés concessionnaires qui ouvrent des tranchées dans nos rues, rendant la circulation des véhicules et surtout celle des piétons assez difficile.

C'est ainsi que le Pont des Trois-Pierrots, la rue du Mont-Valérien, la rue Armengaud sont difficilement praticables. Il s'agit en l'espèce des travaux de renforcement de canalisations d'eau.

Avenue de Longchamps, c'est l'E.D.F. qui a procédé à la pose de canalisations. Elle a d'ailleurs, à la demande de l'Administration communale, refait le trottoir en entier à ses frais.

Les services techniques municipaux font actuellement procéder à la terminaison des travaux de viabilité de l'avenue Caroline (partie nouvelle). Il sera procédé ensuite à l'élargissement de la rue des Villarmains (portée de 8 à 10 m) au droit des nouvelles résidences. Et la réfection de cette voie suivra aussitôt entre l'avenue Caroline prolongée et le boulevard de la République.

Précisons en outre qu'au cours de sa dernière séance, la commission communale des Travaux a retenu pour fin 1967 le programme suivant de travaux complémentaires :

- a) av. Alphonse-Moguez : trottoirs côtés pair et impair et reprofilage de la chaussée ;
- b) avenue des Vignes (entre la rue du Val d'Or et la place Santos-Dumont) : trottoir côté pair et reprofilage de la chaussée ;
- c) avenue de Lattre de Tassigny (entre la place Santos-Dumont et le pont Sénard) : trottoir côté habitations :
- d) rue du Mont-Valérien (entre la résidence Beausoleil et le pont des Trois-Pierrots) : réfection provisoire des trottoirs, côté pair ;
- e) rue Jacoulet (partie basse) : trottoirs côtés pair et impair et reprofilage de la chaussée.

Enfin, pour répondre à des questions que se posent bien légitimement certains de nos concitoyens, ajoutons que les travaux actuellement en cours avenue Pozzo-di-Borgo, au bas et dans l'axe de la rue Montesquiou, ont été rendus nécessaires par la précarité de l'état des voûtes des anciennes carrières qui s'étendent sous cette partie de Saint-Cloud. Ce qu'on voit du chantier n'est que la desserte des travaux qui s'exécutent hors-vue au fond des puits de descente : une entreprise spécialisée exécute sur marché ces consolidations délicates et indispensables.

ELECTIONS CANTONALES — Scrutin du 24 Septembre 1967 RESULTATS PAR BUREAU

SAINT-CLOUD

HAVETON

M. CH	eth is represent to their our Sout Clar the representation of the South In a consistent our legal to the see	4.
Ont obtenu : M. BOURGEOIS	143 99 124 120 128 131 105 110 99 115 105	1.380
M. PRIMEL	169 155 157 167 104 116 93 39 38 111 105	1.298
Suffrages exprimés	653 518 523 635 641 699 669 669 575 575 501 429 516	6.914
Nombre de votants	686 547 544 656 671 719 699 583 583 571 571 515	7.163
Electeurs inscrits	1.490 1.209 1.169 1.401 1.415 1.518 1.249 1.282 1.130 1.009	15.553
BUREAUX	1er Bureau 2e Bureau 3e Bureau 5e Bureau 6e Bureau 7e Bureau 7e Bureau 10e Bureau 11e Bureau 12e Bureau	OLAUX

VOTANTS: 46,06 %

ABSTENTIONS: 53,94

REELU

M. CHAVETON, CONSEILLER GENERAL SORTANT

Lettres à la S.N.C.F.

Le Maire avait écrit au Président de la S.N.C.F. il y a quelques mois pour signaler divers desiderata.

L'un de ceux-ci concernait le talus qui soutient les voies à la base du viaduc qui traverse la rue du Val-d'Or, talus qui, délité par les pluies, s'affaisse sur le trottoir le rendant impraticable et glissant.

Un autre demandait l'installation d'abris pour voyageurs sur les quais de la gare du Val d'Or, « une des seules à ne pas posséder d'abris voyageurs ».

Enfin, le Maire s'était fait à nouveau l'écho d'un projet déjà ancien ayant pour but la création, entre Garches et Saint-Cloud, en bordure du parc, à l'intersection de la R.N. 185, d'une haltestation qui desservirait ce quartier éloigné de la gare et aussi les 2 nouveaux établissements scolaires implantés dans l'ancien lycée américain de la Porte-Jaune ainsi que le stade scolaire en voie de réalisation.

Les réponses que nous avons reçues de la part de M. le Président du Conseil d'Administration sont favorables en ce qui concerne les deux premières questions, négative en ce qui concerne la troisième.

Dans le même ordre d'idées, nous demandons à la S.N.C.F. de se pencher sur le problème de la distribution des billets à la gare de SAINT-CLOUD, un seul employé assurant le service et devant successivement s'occuper des distributions courantes (qui se font rapidement) et des distributions spéciales (billets spéciaux ou de grande ligne à confectionner), qui exigent beaucoup de temps. Les voyageurs de banlieue, qui arrivent au dernier moment, ce qui nous paraît normal, ne comprennent pas cette lenteur dans la distribution et réclament que les billets « à confectionner » soient dissociés des billets courants. Nous espérons que la S.N.C.F. fera rapidement droit à ces légitimes doléances.

Dons de sang

Le Centre de transfusion et d'hématologie de Versailles remercie les personnes qui, au cours des Journées du Sang organisées à SAINT-CLOUD les 29 et 30 septembre, 1er, 2 et 3 octobre, ont offert 357 flacons de sang à l'intention des malades et blessés graves. Au total, depuis le début de 1967, 999 flacons ont été ainsi recueillis: 287 aux postes mensuels depuis janvier et 355 à la collecte de février.

S'il nous est agréable de constater, par rapport à 1966, une augmentation sensible du nombre des donneurs (mais n'oublions pas non plus que la population ne cesse d'augmenter elle-même!), il n'en reste pas moins que ce chiffre est encore bien trop faible. Quitte à nous répéter, nous redirons inlassablement combien ce geste, indolore et sans aucun inconvénient, est social au premier chef et quels services il rend : que de vies humaines sauvées ainsi! Comment tant de nos concitoyens peuvent-ils rester indifférents devant ces appels réitérés et parfois angoissés?

sociétés et associations

« Les Amis de Saint-Cloud »

Comme chaque année à la mi-novembre, l'Association des « Amis de Saint-Cloud » a tenu son Assemblée générale au Centre culturel de la Ville, en présence de M. Chaveton, Conseiller général-Maire.

Cela s'est passé, ainsi qu'à l'habitude, selon les rites des rapports moraux et des procès-verbaux sérieux coupés d'allocutions teintées d'humanisme et de considérations locales plus ou moins graves... et puis, subitement, tout changea:

Les visages tendus se déridèrent car un conférencier drôle, Louis-Marius Balcet, vint à la tribune conter « Les Mémoires d'un Farceur », après que le président Hardouin l'eût présenté dans un style humoristique de circonstance. L'auditoire entendit narrer force blagues, canulars, mystifications et tours pendables.

A la fin, c'est le sourire aux lèvres que le public se dispersa, bien amusé de cette joyeuse fantaisie, assez peu ordinaire parmi les tracas de la vie courante, ainsi que le retrace un article malicieux dans le captivant numéro de décembre du beau Bulletin des « Amis de Saint-Cloud », si richement documenté et illustré, qu'on lit toujours avec intérêt... et grand plaisir.

D'autre part, c'est le dimanche 25 février 1968, à 17 heures précises, que, sous les auspices de l'Association « Les Amis de Saint-Cloud » et dans le cadre des activités culturelles de la Ville — dans le salon des mariages de la Mairie, M. Marc Blancpain prononcera l'excellente conférence qui eut tant de succès à Paris et ailleurs : « Les Français et la France à l'Etranger ».

La réputation de Marc Blancpain n'est plus à faire. Secrétaire général de « l'Alliance Française », membre du Comité des « Gens de Lettres », non seulement c'est un administrateur de classe, mais c'est surtout un talentueux écrivain, auteur de nombreux romans et d'études curieuses ; c'est aussi un distingué journaliste, doublé d'un grand voyageur qui s'est rendu en mission dans la plupart des pays du monde et ses ouvrages ont été traduits dans presque toutes les langues. Enfin, c'est un orateur accompli dont on viendra écouter la parole fervente qui contribue largement au prestige, au rayonnement de la France loin de nos frontières.

Qu'on veuille donc bien noter cette date : 25 février 1968 à 17 heures, la fameuse conférence de Marc **Blancpain** en notre Hôtel de Ville fort joliment remis à neuf, d'autant que tous les Clodoaldiens y sont **gracieusement** invités...

Société des Artistes Clodoaldiens Le Salon de Saint-Cloud 67

La XIXe Exposition des Arts a fermé ses portes le 5 novembre 1967 sur un succès complet. Le jour du vernissage — samedi 28 octobre — il y avait foule à l'ouverture du Centre culturel et artistique de la ville. Ce n'était pas précisément la cohue, mais les visiteurs furent éclectiques, tel M. Jacques Baumel, député des Hauts-de-Seine, ou M. Jean Clément et Madame, qui, avec Messieurs Pierre Maillet et Raymond Beaufocher, s'intéressèrent à tout. On remarqua également M. Raymond Monsel, Maire-adjoint et Madame, ainsi que Madame et M. Choiset, pour ne parler que de nos édiles, mais nombreuses étaient aussi certaines personalités parisiennes et versaillaises des milieux artistiques et littéraires.

Le manque de place nous oblige à ne mentionner, hélas, que les artistes clodoaldiens participants dans l'une des branches, soit Peinture, soit Gravure, soit Sculpture, ou bien encore Céramique et Décoration. Tout de même, on ne peut décemment passer sous silence les invités d'honneur qui ont accepté de confier leurs œuvres, tel René Aubert (de Versailles) qui a mis deux magistrales aquarelles, Maurice Buffet (de Sèvres) dont l'envoi attira tous les regards, Chapelain-Midy (de Paris) qui brillait par un jaillissement d'éclatants dahlias, et de tout l'atelier Del Debbio dont les sculptures disséminées au travers des salles jetaient deci-delà des forces plastiques qui sollicitaient mille et une questions pertinentes

Evidemment, la section Peinture étant la plus importante, on s'attardait volontiers sur elle, d'abord parce que « la grande épave » sabrée par le professeur Jean Chauvin, frappait d'emblée: carcasse rouge sur plage d'argent, à côté d' « ossements marins » hallucinants. Le thème marin est ici exploité d'abondance. surtout par Jean Chièze, dont le métier est une référence qu'on ne discute point. Décidément, la mer possède une telle attraction que Maurice Bénezech, avec ses gouaches délicates, la « rend » de cent manières, mais il ne donnera pas de leçons à Francine Wickham qui, par des aquarelles hardiment tachées, trouve la façon d'en découvrir les modalités secrètes.

C'est encore la mer ,« toujours recommencée » (disait Paul Valéry), qui capte le talent de Marcel Dega, avec ses rochers marginaux frangés d'écume vendéenne. Pierre Dantan semble pareillement obnubilé par elle lorsqu'il plante son chevalet sur les côtes bretonnes. Toutefois, quand Lucienne Dombrevane efflore l'Armorique à bord de ses « langoustiers », elle pense aussitôt à revêtir le scaphandre pour découvrir « l'amphore engloutie » verte et bleue, grandeur nature, qu'elle livre à notre âme pensive.

Claude Merckel flâne sur les falaises de Berneval, mais c'est chez lui qu'il a composé cette nature morte exceptionnellement « calée » qui nous remplit de considération professionnelle. Revenons à l'entité marine avec la verticale de tous ces mâts dressés par Jean-Pierre Moguez sur les barques de La Rochelle, assez loin de son village sous la neige, pas mal du tout. Les bateaux à Saint-Sébastien, de Serge Ricquier, à l'aquarelle comme il convient, ne se comparent point, mais ils plaisent, ainsi que son « presbytère » méticuleusement observé.

Changeons de sujet: le paysage. Retenons, de Marguerite Girard, « la petite pierre » alsacienne, sobrement sentie et qui se détache naturellement sur des aperçus lointains. Le parc de Saint-Cloud, cela se conçoit, conserve son poète, Robert Hardouin, qui en traduit le charme un peu nostalgique en deux toiles modestes: « Les Goulottes au crépuscule » sous les rayons de lune, et » le « vieil escalier » que la végétation dévore.

L'envoi d'Evelyne Thierry-Picard est toujours de valeur : témoin, son « lavoir provençal », largement peint dans la lumière, comme son rutilant bouquet rouge. Cela nous mène à respirer les fleurs, celles de Jan-Victoria Sené, assez tristes et frisant le camaïeu. En revanche, Monique Bourassin s'en donne à cœur joie avec ses compositions florales fracassantes, dans la gamme des rouges violents, qui évoquent les éclats du vitrail. Tout à l'opposé, sont les « roses » délicates de Cyranne : presque du pastel. Quant à la sage nature morte, du scrupuleux Kurt Berli, et quoique un aristarque ait prononcé le mot « pompier », c'est beau, c'est bon... comme les pommes qu'on voudrait manger; mais si l'on n'a pas faim, on peut toujours se régaler avec son « intérieur » éminemment évocateur d'harmonie.

Restons encore un peu au dehors pour contempler cette « Cheminée à l'automne » que Nicole Chrétien a vue parée de tous les ors de la saison, au point que sa palette en fut influencée au moment de peindre les « deux enfants ». Déambulant à l'extérieur, au gré de sa fantaisie, Vladimir Antihovitch a croqué un fameux clochard, puis un autre miséreux; cet artiste se montre aussi philosophe que ses modèles.

En nous acheminant, nous admirons la belle composition de Claude Maréchal qui ferait bien en tel logis moderne. Denise Margoni et ses paysages qui sortent des chemins battus, des voies conventionnelles, de la coutume. D'ailleurs, Jacqueline Rethoré s'y apparente par son travail très personnel, puissant, riche en trouvailles, provoquant, « coléreux », incorporant dans la peinture de son vaste panneau du métal, du minerai et du végétal, de menus objets hétéroclites qui s'accordent étrangement pour former un concert chromatique.

On doit décerner une mention spéciale à Luiz S. Otero dont les recherches au lavis s'inspirent des curiosités biologiques rencontrées chez les Arthropodes dont la morphologie frise « l'abstrait » ; ce travail est très particulier et le public, intrigué et conquis, ne s'y est pas trompé. Il faudrait aussi signaler la peinture de Carmen Désarménien, celles de Jacques de Goussaincourt dont les maisons vétustes ramenées des Alpes sont amusantes. Il y aurait lieu de noter aussi Francis Sené, Rollande Placet...

Assez peu représentée, la section Gravure ne comprend qu'une douzaine de numéros au catalogue, tous étrangers à la commune, mais Jean Chièze, évidemment, par sa maîtrise incontestée et son sens des réalités, n'a pas voulu dominer l'équipe, et cependant ses bois, travaillés d'un burin sûr, sont de pures merveilles : perles océanes nées des flots hantés de sa « mignonne sirène » ou de son goéland « rescapé » de la marée noire.

Le groupe des **Céramistes** est bien représenté par Germaine **Agami** avec sa collection de vases, de pots, de lampes aux formes originales dont l'ensemble donnerait une note intime dans un home. Edouard **Sené** a fait un louable effort en montrant un assortiment de gentils émaux de couleurs vives.

Une place à part doit être faite aux jolies reliures dues à la science artisanale de Pierre Desrues, ce qui démontre un riche tempérament. Enfin, parmi nombre de très bonnes Sculptures, émergent « le couple » en granit belge, de Anne-Marie Haas, ainsi que sa terre cuite représentant une agréable dame savamment esquissée. Lorsque l'épaisse féminité, fort bien traitée par Philippe Kermina, aura été signalée, il nous restera, pour la bonne bouche, à élever sur le pavois Philippe Roch, dont l'excellente technique de médailler fit l'admiration générale. Une fois de plus, le Salon de Saint-Cloud 67 fut exemplaire en réaffirmant sa réputation de qualité.

Le ski nautique à Saint-Cloud

L'Equipe de France de Ski nautique est la première équipe d'Europe et la deuxième équipe du monde, après celle des Etats-

Elle est composée de deux filles et de quatre garçons. Sur ces six athlètes, quatre appartiennent à la Ligue de l'Ile-de-France et les deux plus jeunes, Sylvie MAURIAL et Jean-Michel JAMIN, sont membres de l'Hélice-Club de France de Saint-Cloud. On peut les voir s'entraîner sur la Seine, entre le Pont de Sèvres et le Pont de Suresnes.

Le 26 octobre dernier à Saint-Cloud, grâce à la sportive compréhension de M. Francis CHAVETON, Conseiller général, Maire de Saint-Cloud, qui avait mis à la disposition la salle de réception du Centre Social de la Passerelle, la Ligue de l'Ile-de-France a honoré ses champions, entre autres ceux qui font partie de l'Equipe de France et qui se sont particulièrement distingués dans les Grandes Epreuves Internationales de 1967.

Reçurent des récompenses des mains de Monsieur le Maire :

- Madame Dany DUFLOT-PRIVAT (Ski-Club de Paris), Championne d'Europe et du Monde 1967;
- Mademoiselle Sylvie MAURIAL, 17 ans, qui habite Saint-Cloud (Hélice-Club de France), Championne d'Europe Junior 1967 de figures, slalom et combiné. Trois fois médaillée aux Championnats d'Europe et du Monde;
- Jean-Michel JAMIN (Hélice-Club de France). Champion d'Europe du Combiné 1967.

Outre M. CHAVETON, Conseiller général, Maire de Saint-Cloud, nous avons remarqué la présence parmi les personnalités de :

- M. Jean CLEMENT, Maire-Adjoint de Saint-Cloud;
- M. LAURENT, Chef du Service Académique de la Jeunesse et des Sports du Département;
- M. Roland JAMIN, Président d'Honneur de la Fédération Française de Ski nautique, Président de la Ligue de l'Ile-de-France;
- M. HARGOUS, Ingénieur E.T.P. de la Navigation de la Seine de Suresnes;
- Le Colonel BOYER et Madame ;
- M. MICHEL, Président de la Section Motonautique de l'Hélice-Club de France de Saint-Cloud;

ainsi que les parents des compétiteurs et de nombreux amis qui avaient tenu à venir à cette occasion apporter leurs félicitations à nos champions.

Section Gymnastique de l'U.A.S. Saint-Cloud

Nous avons le plaisir d'informer tous les habitants de notre commune qu'un cours de danse classique vient d'être créé au sein de la Section Gymnastique de l'U.A.S. Saint-Cloud.

Ce cours sera dirigé par Madame SRAKA, ancienne danseuse des ballets du Châtelet. Nous invitons cordialement les parents intéressés par cette nouvelle activité de notre Groupe à prendre tous les renseignements auprès des responsables qu'ils pourront rencontrer au gymnase municipal situé 19, rue de Buzenval, pendant les cours dont nous vous donnons ci-dessous les horaires:

GYMNASTIQUE « FEMININES »

Lundi : Fillettes, de 17 h 30 à 18 h 30. — Adultes : de 18 h 30 à 20 heures.

Vendredi : Fillettes, de 18 heures à 19 h 30. — Adultes : de 19 h 30 à 21 heures.

DANSE CLASSIQUE. — Lundi : Fillettes, de 18 h 30 à 19 h 30. — Adultes : de 20 heures à 21 heures.

GYMNASTIQUE « MASCULINS »

Mercredi: Garçons, de 18 heures à 19 h 30. Jeudi: Garçons: de 17 heures à 19 heures. Mardi: Adultes: de 19 h 30 à 21 h 30. Samedi: Adultes: de 19 h 30 à 21 h 30. Dimanche: Adultes: de 9 heures à 12 heures.

Cette nouvelle activité de notre Section Gymnastique complètera la formation de nos jeunes qui trouveront ainsi dans leur commune tous les éléments de détente et de formation sportive indispensables à notre vie moderne.

Le coût de l'inscription s'élève à 20 F les jeunes et 25 F pour les adultes pour l'année 67-68; il couvre le coût de la licence,

l'assurance, les cours.

Combattants Volontaires des deux guerres et de la Résistance

En raison du nouveau découpage administratif de la Région Parisienne, la Fédération Nationale des Combattants Volontaires des Guerres 14-18, 39-45, des T.O.E. et des Forces de la Résistance, dans sa réunion générale à Saint-Cloud, salle des Fêtes, le 30 septembre 1967, a tenu une Assemblée constitutive de sa nouvelle section des « Hauts-de-Seine » en élisant un Bureau provisoire ainsi composé:

Président d'Honneur : M. Robert Hardouin ; Président : M. Louis Guy (de Rueil) ; Vice-Président : Dr Michel Valentin ; Secrétaire général : Mlle Guetta ; Secrétaire adjoint : M. Tappe ; Trésorier général : M. Barraud ; Trésorier adjoint : M. Caudron ; Membres conseillers : Mlle Colosse, Mlle Georgette Guillaume, MM. Bonnel André (Neuilly), Pourchet et Cazenave ; Délégués au Service départemental des A.C.V.G. : MM. Barraud et Pourchet.

Rappelons que le BUT essentiel de cette Fédération Nationale est de « Grouper tous les hommes et les femmes qui, volontairement, ont exposé leur vie pour sauvegarder les Droits et la Liberté de leur Patrie et sacrifié, délibérément, leurs intérêts

personnels à l'intérêt général. »

Mémorial des Rapatriés

L'Association des Rapatriés d'Afrique du Nord est heureuse de faire part à ses adhérents, sympathisants et amis de l'adoption du projet définitif de monument du Souvenir.

Ce travail d'art a été réalisé par M. Fernand Balloche, architecte

clodoaldien

Afin d'entreprendre dans l'immédiat les travaux, l'Association rappelle qu'elle a ouvert une souscription permanente qui lui permettra de couvrir une bonne partie du coût de l'œuvre.

Tous les Clodoaldiens qui désirent s'associer à cette magnifique réalisation sont invités à adresser leur participation à

M. Roger Rousseau, Trésorier de l'Association, 3, rue du Doc-

teur-Desfossez, SAINT-CLOUD, ou au C.C.P. Amicale des Rapatriés d'A.F.N. 13.084.44 PARIS.

Entr'aide de la Légion d'Honneur

Comité de Saint-Cloud

Le remodelage de la Région Parisienne ayant entraîné, dans son contexte géographico-administratif, la création des « Hauts-de-Seine », la Société d'Entraide des membres de la Légion d'Honneur a cru nécessaire de scinder le nouveau département en deux zones dont la nôtre s'appelle maintenant la Section des Hauts-de-Seine SUD (avec siège à Boulogne) formée de plusieurs Comités locaux dont le Comité de Saint-Cloud comprenant 208 adhérents.

Le but de cette réforme est d'instaurer un climat assez homogène, de caractère plus intime, à un groupement valeureux d'hommes et de femmes unis dans le même Ordre national, partageant le même idéal social, et, ainsi, de le « personnaliser ». En conséquence, lors d'une Assemblée générale constitutive tenue le 21 octobre 1967 au Centre culturel, le dit Comité de Saint-Cloud a été élu, et, un mois après, celui-ci a désigné son bureau, pour un an, de la manière suivante .

Président : Robert Hardouin ; Vice-Président : Jean Faber, Docteur en Droit, Conseiller à la Cour d'Appel ; Secrétaire Général : Pierre Baudin, Professeur agrégé ; Secrétaire adjoint : Georges Lemasson, Administrateur civil au Ministère des Armées ; Trésorier général : Léon Guillaume, Conseiller municipal ; Trésorier adjoint : André Fabry, Ingénieur ; Membres : René Maillet, Jean-Baptiste Lorin, Docteur Michel Valentin, Gabriel Poux et Pierre Peden.

Comité de Défense contre l'Alcoolisme (64, rue des Tennerolles)

Le Comité

Signale à l'attention des Clodoaldiens les affiches de propagande anti-alcoolique qui seront très prochainement placées sur les panneaux municipaux;

Demande aux Associations ou Clubs sportifs et aux groupes de jeunes de se faire connaître au C.D.C.A. qui sera heureux de mettre à leur disposition des affiches de propagande pour leurs locaux et de leur offrir gracieusement des boissons sans alcool pour leurs réunions, fêtes ou épreuves sportives;

Remercie d'avance toutes les personnes sympathisantes qui voudront bien l'aider en s'abonnant au journal « Alcool ou Santé », 10 F par an - Comité Cantonal de Défense contre l'Alcoolisme -

C.C.P. PARIS 12.085.07.

Section locale de la Société d'Horticulture et des Jardins populaires de France

L'Assemblée générale de la section aura lieu le vendredi 26 janvier 1968 à 20 h 30, au Centre Culturel, 14, rue des Ecoles (Salle Gounod), sous la présidence de M. Camille Boudy. M. Marcel Debenoit, officier du Mérite Agricole, chevalier du Mérite Social, professeur d'horticulture, fera un exposé et répondra aux questions relatives au jardinage que les adhérents voudraient lui poser. Une tombola gratuite sera tirée entre les seuls adhérents à jour de leurs cotisations.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser à : M. A. MESME, 4, rue des Ecoles.

Communiqué de la Caisse Primaire Centrale de Sécurité Sociale de la Région Parisienne

Des séances d'examen de santé organisées au titre de la prévention générale, ont lieu les vendredis (de 17 h à 19 h 30) et les samedis (de 14 h à 16 h 30 et de 17 h à 19 h 30), et ceci jusqu'au 16 décembre inclus, au Dispensaire de la Protection Maternelle et Infantile, 103, rue de Paris à BOULOGNE.

En dehors des convocations systématiques, les assurés sociaux ont toujours la faculté de demander à bénéficier d'un examen gratuit de santé : s'adresser au SERVICE DES EXAMENS DE SANTE,

5, rue de la Durance, PARIS (12e).

Une Association de Bridgeurs ?

M. Alleau, 58, rue du Mont-Valérien (408-79-77 - le matin) serait éventuellement disposé à promouvoir une Association (loi de 1901) destinée à réunir les amateurs de bridge.

Les Clodoaldiens et Clodaldiennes que ce projet intéresse peuvent se mettre directement en rapport avec M. Alleau en vue de

réunion d'une assemblée constitutive.

AVIS DIVERS

Installation de praticien

Mademoiselle Martine VIEL-LAUDRÉ, Masseuse-Kinésithérapeute D.E. et rééducatrice d'enfants infirmes moteurs cérébraux, nous prie de faire connaître qu'elle a ouvert un cabinet à Saint-Cloud, 175, boulevard de la République (408-84-40) : de 14 h 30 à 20 h.

Garderie Ecole Maternelle

La Municipalité recherche étudiante rémunérée en vue d'assurer surveillance de la garderie des enfants de l'Ecole Maternelle de Montretout, tous les jours scolaires, de 16 h 30 à 19 heures. Se faire connaître à la Mairie, Bureau des Affaires Générales.

Recrutement

La Mairie recherche pour Secrétariat sténo-dactylographe expérimentée. Ecrire à M. le Secrétaire Général.

NAISSANCES

Weydert Karine, Mathieu Stéphanie Marthe Léa, Dekint Nathalie Marguerite Jeanne, Decaillon Véronique Claire, Lucta Sylvie Aline Marie, Simonin Laurent Henri, Gaidoni Giusepe Giovanni, Nusbaum Danielle Marcelle, Barbin Jean-Jacques, Lagalle Marie Laurence Jacqueline, Helaine William Serge, Albrecht Franck Louis, Lopez José Nicolas Augustin, Schraut Martine Nelly Mauricette, Brun Catherine Paulette, Bastogne Jean-Jacques Michel, Nguyen Laurent Tâm, Tarbé de Saint Hardouin Olivier Jacques Marie, Canhoto Amélia, Trigueros Nathalie Christiane, Albuquerque Caroline France, Lebraud Nathalie Marcelle Carmen, Lambert Frédéric Pierre Jean, Maugüé Pierre Jean, Joly Agnès Cécile Catherine, Tribeaudeau Laurence, Nobua Sandra, Le Berre Pascal Jean Hervé, Lucas Valérie Marie Louise, Ammar Ali, Schwyzer Christophe André, Vivet Laurence Rose Joëlle, Battagliola Franck Jacques, Pompilio Anne Margarita, Baigné Jean-Marc Claude, Evenou Brigitte Jeanine, Labour Nathalie Andrée.

MARIAGES

Clamagirand Pierre et Grauer Jeanne Huguette, Freard Yves Jean-Charles et Cantin Françoise Louise Marie Hélène, Sourdin Louis Antoine et Lemai Lucie Marie, Pelletier Michel et Parent Françoise Marie Madeleine Claude, Broissiat Guy Georges Marcel et Voguet Michèle Madeleine Gilberte, Azzoune Alain Gérard et Desproges Michèle Françoise, Parfond Geneviève Madeleine Emilie Fernande et Jullien Noël Jacques, Hertz Marie Thérèse et Mateo François, Bonnet Françoise Marie Hélène et Hugron Jean René, Marc'Hadour Coste Claude Marie Jeanne, Gouy de Bellocq Feuquières Jean Hervé René et Canal Aline Andrée Ethena, Ouvier Jean André et Joseph Guillaume Marie et Piron Maria-Elie, Oger Pierre Serge et Elvira Villagra Josefa, Mourcel Jean Claude et Doiseub Denise, Dubreuil Claude Albert Gabriel et Drogou Hélène Léa Simone, Sourdin Gilles Luc Dominique et Jouvet Marie-Françoise Nicole Pierrette, Lescuyer Henri Marie Jacques et Chrétien Nicole, Fouilland Patrick Bernard Claude et Vachette Monique Anne-Marie, Doucet Philippe Pierre et Robert Elisabeth Joseph Marie Michelle, Gigon Pierre Roger Marcel et Caenen Danièle Marthe Géralde, Boutin Bernard Jean René et Jacquot Simone Renée, Coyon Michel Léon et De Waegeneer Paula Anna Catharina, Métairie Alfred Arsène Joseph et Bourdu Odette Hélène, Bessière Jean André Emile et Macé Colette Simone Marie-Louise, De Jesus Neto Manuel et Pepiot Renée Hyacinthe, Piani Jean Antoine et Devèze Joëlle, Duc Bernard Michel Pierre et Grandval Christine Jeanne Marie France, Eyquem Francis Pierre Yves Albert et Glemein Françoise Marie Odette, Beaujean Jacques Marie François et Mialaret Françoise Annie Rachel, Vicente de Sousa José et Labrador Castro Maria Concepcion, Le Grand Martial Bernard Edmond et Ayoul Monique Jeanne Marie Louise, Ferronnière Michel Jean Francis et Grison Françoise Marie-Margaret Caroline, Noublanche Claude et Mercier Danielle Marie-Thérèse Jocelyne, Orloff Emile et Riché Yvonne Louise Joséphine, Sauner Bernard Jean Armand et Baudoin Nicole Françoise Simone, Gabiache Michel Georges Paul et Piquemal-Pastré Jeanine Thérèse, Charau Hervé Jean Louis et Lesage Simone Gisèle Bernadette, Blatier Alain Jacques Henri et Athon Chantal Christiane Martine, Philippon Hugues Jean Marc Maurice et Petitcollot Anne Marie Françoise Renée, Strohl Philippe Henry Pierre et de Pouzols Saint-Phar Marie Christine Madeleine Suzanne, Arasa Louis Gérard Albert et Arener Alcayde Amparo, Le Toudic Claude Yves et Zisu Odette, Males Dragutin et Ortega Corella Augustina Clementina, Brémard Alain Yves Marie Frédéric et Arga Denise Berthe Geneviève, Lafon Dominique Marie Louise et Brunschvicq Jacques Léon, Edard Hervé Jacques Georges Victor et Perthuison Edwige, Monnier Xavier Marie Emile et Bellaton Marie-Antoinette Pascale Thérèse, Da Silva Amorim José Valter et Afonso Gomes Maria Neves, Champon Jean Louis André et Pignoux Monique Lucienne Jacqueline, Smits Petrus Johannes Gijsbertus et Leclercq Pierrette Michèle Yvette.

DECES

Bonnet Dominique François Auguste, 93 ans; Talandier Madeleine, femme Baudin, 53 ans; Bouet Lucien Alphonse, 77 ans; Chironi Tullo, 58 ans ; Rosnoblet Pauline Marie Joséphine Antonie Catherine, veuve Fougerolle, 84 ans; Goupil Julie Marie Rose Augustine, veuve Phelipon, 82 ans; Milon Guislain Alcide Léon, 55 ans; Mouffetard Charles Clovis, 66 ans; Bernard Yvonne Juliette Léonie, 47 ans ; Beaufils Léon Auguste, 62 ans ; Dufour Claire Aimée, femme Sevestre, 59 ans ; Patrier Denise Véronique, veuve Bruneteaud, 75 ans; Hillion Auguste Louis, 53 ans; Dunet Marcel André, 61 ans; Penon René Alfred, 55 ans; Antoine Georges Auguste, 76 ans; Fantuzzi André Louis, 36 ans; Dupin Marie, veuve Soucat, 84 ans; Dufour Augustine Louise, veuve Trezzini, 89 ans; Zind Emile, 77 ans; De Gayde Nexon Frédéric Joseph Robert, 74 ans; Fougerat Alice Juliette, 75 ans; Gaunard Amédée François, 81 ans; Boursiac Marie Elisa Antoinette, veuve Capgras, 91 ans; Sulpice Jean-Marie Lucien, 73 ans; Schvartz Hélène, femme Isserlis, 83 ans; Poulet René Victor, 75 ans; Berthaud Jeanne, veuve Tomquin, 84 ans; Demoulin Georges Jean Adrien, 50 ans; Perthuis César Victor, 72 ans ; Hermet Marie-Louise, 75 ans ; Popesco Profira, femme Bassy, 72 ans; Deshayes Alice Joséphine Alphonsine, veuve Dequin, 84 ans; Chardey Jeanne Victorine, 90 ans; Johanidès Catinka, 90 ans ; Richaume Eugénie Marie, veuve Baquey, 82 ans; Muon Paul Gabriel, 77 ans; Cardon Stéphane Joseph Ghislain, 75 ans; de Blanchaud Lucien Edmond Victor René, 69 ans; La Rocca Louis, 83 ans; Favrais Clémentine Julien, veuve Bayle, 85 ans; Hayes Delphine Marie, veuve Brisard, 89 ans; Eluard Louis René, 86 ans; Delandre Lucien, 63 ans; Bénard Suzanne Emélie, veuve Vulliod, 83 ans; Crozatier Joséphine Marguerite, 78 ans; Rohart Albert, 88 ans; Vénosi Arthur, 64 ans; Vervacke Guiliaume Arthur, 79 ans; Blum Roger Charles, 68 ans; Laplace Maurice, 60 ans; Malbec Emile René, 72 ans; Ternovsky Georges, 67 ans; Cirasse Marc Alphonse Gabriel, 74 ans; Sigougneau Marie, veuve Bosson, 74 ans; Crapard Henri Charles, 87 ans.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 1967

publié en application des dispositions de l'article 32 du Code municipal.

L'an mil neuf cent soixante-sept, le mardi cinq septembre à vingt et une heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de la ville de SAINT-CLOUD se sont réunis, sous la présidence de M. F. CHAVETON, Maire, pour la tenue de la séance à laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit.

Etaient présents : MM. CHAVETON, MONSEL, Mme CLEMENT, MM. CLEMENT, MAILLET, de PLINVAL, GUICHARD, LARIQUE, LEMONNIER, TENOUX, PETIT, COUTUREAU, VILLE, Mme CHOISET, Mme COUTANT, MM. RAVAISSE, PETITDEMANGE, Madame LORRAIN, MM. HARDOUIN, GUILLAUME.

Absents excusés : MM. ROLLIN, RAYNAUD, GIRAUD, SCHMITT, DELAHAYE, COLIN, BEAUFOCHER.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés:

M. ROLLIN a donné pouvoir à Mme CLEMENT.

M. RAYNAUD a donné pouvoir à M. COUTUREAU.

M. GIRAUD a donné pouvoir à M. MONSEL.

M. DELAHAYE a donné pouvoir à M. CLEMENT.

M. COLIN a donné pouvoir à M. GUILLAUME. M. BEAUFOCHER a donné pouvoir à M. CHAVETON.

M. C. GUICHARD est désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Conseil Municipal apprend avec consternation les causes de l'absence de M. MARIE, Secrétaire Général, obligé d'interrompre momentanément ses activités pour raison de santé, et formule avec sympathie ses vœux de rétablissement.

Puis, passant à l'ordre du jour, Le Conseil.

A l'unanimité,

- 1º) Vote l'application au personnel communal de la révision indiciaire de certains emplois.
- 2º) Donne son accord pour l'acceptation de l'indemnité proposée pour les dommages causés à un véhicule Renault de la ville.
- 3º) Autorise le Maire à ester en justice pour défendre les intérêts de la commune dans une instance avec une Société d'affichage publicitaire.
- 4º) Autorise le Maire à dénoncer le marché de gré à gré passé avec l'entreprise « Hygiène-Technique » pour le nettoyage et la désinfection de l'Ecole du Centre, et à conclure un nouveau marché avec l'entreprise « La Scintillante ».
- 5°) Donne son accord pour l'acceptation du montant fixé par la Cour d'Appel de Paris, en ce qui concerne l'indemnité d'expropriation pour acquisition d'immeubles rue Marie-Bonaparte.
- 6°) Vote le règlement des intérêts de retard dus aux consorts DURVILLE pour l'expropriation du futur terrain destiné à l'érection de l'école maternelle du Centre.
- 7°) Donne son accord à la répartition des Fonds scolaires des établissements d'enseignement public, proposée par Monsieur le Maire.
- 8°) Après les explications techniques du Maire, vote le déclassement des rues de la Paix, du Chevalier de Lorraine, et Hébert (partiellement).
- 9°) Le Maire, par ses commentaires détaillés, rassure les propriétaires du quatier du Centre quant à la date des travaux de nouveaux alignements, qui ne pourront s'effectuer avant plusieurs années et après que ceux en cours seront terminés, tandis que le Conseil Municipal approuve les nouveaux alignements des rues d'Orléans et Royale (partie basse).

10°) Décide l'échange de terrains entre la Ville de SAINT-CLOUD et la Société « LE PALAIS DE L'AUTOROUTE » et autorise le Maire à signer les actes notariés qui en découleront.

- 11º) Pour éviter de nombreux retards et contretemps dans l'exécution des règlements de travaux, le Conseil Municipal autorise le Maire à prendre des conventions avec les entreprises adjudicataires des travaux d'entretien des bâtiments communaux et de la voirie pour les grosses réparations et petits travaux neufs, aux conditions et charges de l'adjudication du 21 décembre 1966 valable jusqu'au 31 décembre 1969.
- 12°) Autorise le Maire à compléter selon les règlements en vigueur la police d'assurance pour responsabilité civile du bateauponton « Aimée » appartenant à la Ville et amarré le long de la Seine.
 - 13º) Désigne Mme CLEMENT et M. de PLINVAL pour assurer la

représentation du Conseil Municipal au sein du Comité de surveillance de la crèche à domicile.

14°) Prend acte de la satisfaction et des remerciements de son Excellence l'Ambassadeur du Brésil, suite à la décision du Conseil Municipal de proposer le nom de SANTOS-DUMONT pour le Lycée National de garçons de la ville.

15°) Vote la réservation pour service public de 2 500 m2 de terrain situé boulevard de la République à l'angle des rues Henri-Regnault et de l'Avre, en vue de la future construction de logements-foyers pour personnes âgées valides, étant entendu que la maison de retraite Lelégard serait réservée aux personnes plus âgées et moins valides.

16°) Décide l'acquisition d'une bande de terrain sise entre le boulevard de la République et la rue des Girondins pour aménagement d'un jardin.

17°) A la demande d'un Conseiller Municipal, Monsieur le Maire indique la remise en état provisoire du parking de la rue des Milons et son utilisation prochaine.

18°) A la demande de Conseillers Municipaux, décide d'intervenir auprès de la S.N.C.F. pour mettre en service une gare de dissuasion à la Grille d'Orléans et la création d'abris sur les quais de la gare du Val d'Or.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire de séance,

C. GUICHARD.

PUBLICITÉ: Relations Publiques Administratives 132, rue du Faubourg St-Denis, PARIS-10e Tél.: COM. 44-64

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL Prix de vente du numéro . 0,50 F

Abonnements

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64,

TYPO OFFSET PHOTOCOMPOSITION



imprimerie monnier

11, av. foch saint-cloud téléphone 605 56 76

C. B. M.

COMPTOIR DU BATIMENT ET DES MATÉRIAUX 80, rue Rouget-de-l'Isle **SURESNES** LON. 29-50 et 51

carrelage - meubles de rangement - bois au détail outillage portatif électrique "SKIL" tous matériaux de construction

* * * * * * * PARKING GRATUIT * * * * * * *

ATELIER DE TOLERIE

EN SOUS-SOL

ATELIER DE PEINTURE

AGRÉÉS PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

agent

PASTEUR AUTOMOBILES

29, rue Pasteur SAINT-CLOUD 408.23.24 ateliers agréés

SIMCA

SERVICE DE LOCATION SANS CHAUFFEUR

Conditions spéciales de Location Pendant l'immobilisation de votre voiture



CLUB JEAN-JAURES

Mise en forme — Préparation au ski
JUDO - AIKI-DO - YOGA - KARATÉ
Cours pour adultes
Cours spéciaux pour les jeunes de 6 à 14 ans
108, Bd Jean-Jaurès, BOULOGNE-sur-SEINE
Tél.: 408-98-48 — 622-28-27

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & C"

41, rue Sevin-Vincent, SAINT-CLOUD 408-87-47 Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CLOTURES

(TREILLAGES - GRILLAGES - CIMENT)

C. SANNEQUIN

74, rue des Croissants, GARCHES 970.05.92

Flambeaux et porte-flambeaux d'anniversaire ET TOUTES LES BOUGIES

LABORATOIRE INDUSTRIEL "SELAR"

72, Quai Carnot, SAINT-CLOUD - Téléphone : 605-40-42

agence beausoleil

PIERRE LACLEF

TRANSACTIONS IMMOBILIÉRES CONSTRUCTION 160, boul- de la République SAINT-CLOUD

Tél.: 408 76-65

ANTIQUITES

Grand choix d'objets anciens et curieux à l'occasion des fêtes

Paule PLANCHON

2 Magasins:

154 et 160, rue de la Porte-Jaune - St-Cloud

Parking particulier

408.84.47

Teinturerie RAMOS

26, rue du Val-d'Or, SURESNES - Tél. 506.29-78 48, rue du Dr-M.-Bombiger, SURESNES - Tél. 506.46-88 « Résidence Beausoleil », SAINT-CLOUD - Tél. 408.67-35

AUTO-ÉCOLE J.-J. ROLLIN

7, rue Coutureau, 92 SAINT-CLOUD près de la gare)

Tél.: 605-64-98

Bureau à CARCHES — **Tél. : 970-02-52**

ST-CLOUD

RESIDENCE EUGENIE

Mol. 19-26

3-5-7, Avenue Eugénie

DANS UN PARC DE 8.000 M²

STUDIOS A PARTIR DE 62.700 F 2 PIÈCES » 94.900 F 3 PIÈCES A PARTIR DE 145.000 F 4 A 7 PIÈCES » 179.900 F

TRÈS GRAND STANDING — GARANTIES BANCAIRES TOTALES — AGRÉMENT CNEIL 80 à 100 % DE CRÉDIT — 3 à 20 ANS

14 minutes de St-Lazare

14 » de l'Étoile

14 » de la Défense

BUREAU DE VENTE sur place tous les jours de 11 h. à 19 h,

(en venant de Paris, tourner tout de suite à droite après le Pont de St-Cloud en direction de Suresnes. - l'avenue Eugénie est la 3° à gauche.)

ÉQUIPEMENT DE FREINAGE A AIR COMPRIMÉ CONTACTS ÉLECTRIQUES

24, Quai Carnot, SAINT-CLOUD

MOL. 67-25



VENTILATION - CONDITIONNEMENT D'AIR INDUSTRIEL ET DE CONFORT - SÉCHAGE - DÉPOUSSIÉRAGE - CABINES DE PEINTURE - TOURS DE RÉFRIGÉRATION D'EAU. LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE 26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-0.)

Tél.: 825-36-00

19, rue Marius-Franay, SAINT-CLOUD (S.-&-O.) Tél.: MOL 69-20

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS ENTREPRISE MARCEL PLANTIVAUD

20, rue de Garches

SAINT-CLOUD

MOL. 65-85

40. RUE DE FOUILLEUSE

ENTREPRISE PAYSAGISTE

A. CANTIN et

13. rue Sevin-Vincent, St-CLOUD 408-89-25

Mie DELARFEUX

ENTREPRISE DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD

SOCIETÉ GÉNÉRALE **SURESNES**

-CITÉS

SAINT-CLOUD

16, avenue Jean-Jaurès 506 - 50 - 77

2, av. du Maréchal-Foch 605 - 92 - 27

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI INCLUS

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

(PRÊTS PERSONNELS IMMOBILIERS)

Location de coffres-forts)

CONTRE LA PERTE, LE VOL, L'INCENDIE Pour vous aider dans l'ACQUISITION, la CONSTRUCTION, la RÉPARATION de votre appartement.

AYEZ UN LIVRET de CAISSE d'ÉPARGNE : Livret ordinaire : maximum des dépôts 15.000 Fr.
Intérêt 3 % net d'impôt

Livret supplémentaire « B » : maximum des dépôts 15.000 Fr. Intérêt 2,25 % (impôt déduit)

Livret Epargne-Logement : maximum 40.000 Fr. Intérêt 2 % net d'impôt

TOUTES OPÉRATIONS A VUE ET SANS FRAIS SAINT-CLOUD, 29, rue d'Orléans — Tél.: 825.64.65

TOUTES PRESSIONS TOUS DÉBITS TOUS BESOINS DOMESTIQUES GRICOLES

SAINT-CLOUD (S.-2-0.) TEL.: MOLITOR 48-00

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES ÉQUIPEMENTS AVIONS -ENGINS -

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

LOCATION DE COUCHES POUR BÉBÉS ET LAVAGE

AMERICAN DIAPER-SERVICE

109, rue Tahère, SAINT-CLOUD

Tél.: 408-78-91

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise SAINT-CLOUD — MOL. 44-41

LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE





AMEUBLEMENT

TEXTILE SOLEIL

160, Bd DE LA REPUBLIQUE

92 SAINT-CLOUD



Charcuterie - Comestibles
PRODUITS ITALIENS - VINS FINS

QUINTIN

26. rue Rovale, SAINT-CLOUD - Tél. 604-02-50

BAINS - TOILETTAGES

AUX 4 PATTES

Articles pour Chiens et Chats — Pension pour Chats 130, rue du Point-du-Jour, BOULOGNE - Tél.: 825-04-99

PEINTURE — RAVALEMENTS VITRERIE — DÉCORATION

Revêtements Façades et Pignons par procédés étanches

BALAC & CERVO

17, rue du Docteur-Desfossez, SAINT-CLOUD

Tél.: 825-58-89

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENT ET DE CHIRURGIE DE SAINT-CLOUD

16, Quai Carnot — 6, rue du Nord SAINT-CLOUD - Tél. : 605-16-50

FOCH-PRESSING - TEINTURERIE

MAISON FONDÉE EN 1885

J. LE GOFF, Nettoyeur-Apprêteur agréé 11, Avenue du Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD **605-65-98**

EMBALLAGE SOUS PLASTIQUE

CITROEN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-95

ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

TORRÈS & C'

73, rue des Tennerolles, SAINT-CLOUD - Tél.: 408-88-88

LOCATION SANS CHAUFFEUR

Société DUCOUTUMANY et Cie

3, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-96



J. PARMENT

Díplômé E. O. A. et d'ÉTAT 22, RUE DE VERDUN - Tél. : 506-78-17 SURESNES

OPTIQUE DU BOIS

18, rue Étienne-Dolet - Tél. : 506-13-26 SURESNES TOUTE LA FOURNITURE POUR LE BATIMENT

Ets Louis RABONI & Cie

3 POINTS DE VENTE :
Siège Social et dépôt : 68, rue du Dôme, BOULOGNE-SUR-SEINE
Tél.: MOL. 76-72 et la suite
Pont : 108, quai du Président-Roosevelt, ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél.: MIC. 74-30 et la suite
Dépôt : 31, avenue Pierre-Grenier, BOULOGNE-SUR-SEINE
Tél.: MOL. 52-54



G. Chamignon Le Patissier de St-Cloud

Patisserie. Confiserie. Boulangerie. Cuisine. Glaces

13 Rue Gounod St. Cloud __

Livraison à domicile

Vos commandes à 408.28.77

Elizateth Anden

M. THOMAS

Docteur en Pharmacie Prix de thèses Ex-assistante de Chimie biologique

MOL. 40-17 Lauréate de la Faculté 7, Rue Dailly

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - COUVERTURE Agréé Gaz de France Crédit installation jusqu'à 3 ans

André ROGER

8 bis, rue de Montesquiou Tél.: 825-05-80 8 bis, sente du Clos, 92 - St-CLOUD

INSTALLATIONS SANITAIRES CHAUFFAGE CENTRAL (GAZ - PROPANE - MAZOUT - CHARBON)

MÉNAGERS ARTS

Henri LEGO

ARTISAN AGRÉÉ "GAZ DE FRANCE"

8, rue Dailly, St-CLOUD

Tél. 605-61-33 - 920-06-03

COURS SECONDAIRE SEVIGNE

Nouvelle Direction

JEUNES GENS - JEUNES FILLES

EXTERNAT - DEMI-PENSION

CLASSES DE LA 6^{me} AUX BACCALAURÉATS

B. E. P. C. - Baccalauréats A. B. C. D.

COURS ANNUELS « COURS DE VACANCES

237, Grande-Rue, GARCHES - Tél.: 970-08-46

COUVERTURE - PLOMBERIE CHAUFFAGE CENTRAL — GAZ ET MAZOUT

Société CHALEUR - EAU - LUMIÈRE

ANCIENS ÉTABL, P. COMPAIN & Cie

10, RUE DAILLY, SAINT-CLOUD - Tél. : 605 44-74

69, RUE BAYEN, PARIS - Tél. : 380 23-31 30-59

COUVERTURE - PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ G. CIRASSE & Cie

P. HERTEMAN, Gérant

Tél.: 605-41-42 72, RUE ROYALE, St-Cloud

CADEAUX GADGETS LISTE DE MARIAGE JOUETS



La nouvelle boutique de St-Cloud

9, RUE GASTON-LATOUCHE, SAINT-CLOUD

(A côté du cinéma Le Régent)

Tél.: 605.66.16